

FORMATION CONSEILLERE CONJUGALE & FAMILIALE

MÉMOIRE DE FIN D'ETUDE

PROMOTION 2020-2021

..STALK ON...YOU !¹

Réseaux sociaux et violences dans le couple adolescent



Valérie MARTEGOUTES DUCHÊNE

¹ Te traquer

REMERCIEMENTS

L'élaboration d'un mémoire demande beaucoup de temps, de courage, de patience, de persévérance et de sacrifices. C'est avec beaucoup de gratitude et de reconnaissance que je désire remercier tous.tes celles et ceux qui m'ont soutenue tout au long de ce parcours.

En premier lieu, j'aimerais remercier mon référent Johnny MEZINO du Planning Familial 974, qui par sa rigueur de travail, sa bienveillante supervision, sa patience, ses encouragements, sa grande disponibilité, ses conseils judicieux et son incroyable capacité à rire dans les moments les plus « dramatiques » de mon parcours de rédaction, m'a guidé tout au long de ce laborieux périple pour arriver à bon port.

Ma reconnaissance à Magali pour ce binôme de travail improvisé qui aura duré quatre mois. Merci pour son soutien, ses encouragements, les nécessaires et non moins excellents moments de décompression, et le début de cette belle amitié.

Je remercie mes enfants, Nell et Ilan pour leur soutien sans faille, leur patience et leur compréhension, mes parents Janny et Régis pour m'avoir soutenue et permis de vivre cette aventure.

Enfin, merci tout particulièrement à mon amie Emmanuelle, pour tout...et ce, depuis 33 ans.

SOMMAIRE

INTRODUCTION.....	5
I. LE COUPLE ADOLESCENT	6
1. Les spécificités de l'adolescence	6
1.1 La sexualité	7
1.2 L'estime de soi	7
1.3 L'attachement.....	8
2. LE COUPLE A L'ADOLESCENCE	9
2.1 L'état amoureux et les relations amoureuses à l'adolescence :	9
2.2 Les enjeux de la relation amoureuse à l'adolescence	10
2.3 La notion de couple à l'adolescence	11
2.4 Conséquences du genre sur les comportements au sein du couple adolescent.....	13
3- LE CONCEPT DE VIOLENCE A L'ADOLESCENCE	14
3.1 Notion de violences à l'Adolescence :	14
3.2 Types de violences dans le couple adolescent	16
3.3 Origines et comportements violents au sein du couple adolescent.....	18
A. Les facteurs à l'origine des violences entre les partenaires du couple adolescent.....	18
B. Les comportements violents chez l'adolescent.e	21
3.4 Violences adolescentes, cadre pénal	23
A. Les harcèlements	24
B – Internet et le cyber harcèlement	25
4. ADOLESCENCE ET RESEAUX SOCIAUX	27
4.1 Les réseaux sociaux	27
4.2 Couple adolescent et réseaux sociaux	28
II – Quelle est la place des réseaux sociaux dans l'émergence des violences dans le couple adolescent ? Etude menée auprès de lycéen.ne.s à La Réunion.	30
1. Outil et Méthodologie de recherche.....	30
1.1 Préparation du questionnaire.....	30
1.2 Panel de l'enquête :	31

1.3- matériel utilisé	31
1.4- Les limites de l'enquête :.....	33
2. Analyse et limites des résultats de l'enquête	33
2.1 Analyse des résultats.....	33
2.2-Les limites du questionnaire	34
3- Interprétation des résultats.....	35
4. Conclusion de l'enquête.....	36
III-VIOLENCES DANS LE COUPLE ADOLESCENT ET RESEAUX SOCIAUX:	
PREVENTION ET ACCUEIL PAR LE.LA CCF	37
1. POSTURE CCF ET PERSPECTIVES D' ACTIONS	38
1.1 Une posture spécifique aux violences dans les couples adolescents	38
1.1.1 Interventions en milieu scolaire	38
1.1.2 Animation d'un groupe de parole: travailler avec les parents en prévention.....	44
1.1.3 Entretien individuel avec un.e adolescent.e victime de violences de couple.....	46
1.2 Perspectives d'action.....	47
1.2.1 Actions en milieu scolaire.....	47
1.2.2 Entretien individuel avec un.e victime de violences de couple et actions	49
1.2.3 Groupe de paroles et outils de prévention.....	50
Conclusion	51
ANNEXES
BIBLIOGRAPHIE & SITOGRAPHIE

INTRODUCTION

En France, dans les années 1970-80, la mobilisation et la gronde des mouvements féministes français revendiquant les droits des femmes contre la domination des hommes ont été déterminantes dans la mise en lumière des violences faites aux femmes. En imposant un débat public sur la problématique des violences conjugales, elles sont alors projetées sur le devant de la scène. Désormais ; décrétées comme relevant d'un problème de santé publique, la France a voté des lois spécifiques contre les violences faites aux femmes. Ainsi, plusieurs textes de loi ont permis de renforcer sur le plan civil et pénal la lutte contre les violences au sein du couple et leur promulgation témoignent de la réprobation de la société française en la matière. Les violences conjugales sont alors inscrites dans le cadre de campagnes de mobilisation nationale.

En 2019, le décompte médiatisé des féminicides commis en France ; par le collectif « Nous Toutes » ; apporte un éclairage brutal sur les violences conjugales, une conscientisation et une sensibilisation de toute une population. L'exposition ; désormais systématique ; dans les médias ; des faits de violences dans le couple permet de rester mobilisé.e.s face à cette cause. Cependant, il est nécessaire de mettre en exergue que seules les violences dans le couple hétérosexuel adulte sont évoquées. Pourtant, les violences conjugales concernent l'ensemble des couples, indépendamment de leur orientation sexuelle et de l'âge des partenaires.

S'il est évident que les violences de couple ne s'ébauchent pas brutalement à l'âge adulte, les faits divers de plus en plus fréquents font montre de violences récurrentes dans les relations amoureuses adolescentes. Ces violences ont un point commun marquant : elles s'amorcent sur les réseaux sociaux. De l'ordre de la provocation, les agressions vont se faire de plus en plus menaçantes sur les réseaux sociaux, pour ensuite investir le terrain du règlement de compte extrêmement violent (voire mortel), qui va trouver corps dans la réalité. Les violences de couple adolescent nécessitent d'être prises en considération et en charge au même titre que les violences conjugales car les différentes formes de violences conjugales se retrouvent bel et bien au sein des couples adolescents. Elles représentent donc toutes deux ; une problématique de santé publique. En effet, en intervenant pendant la période de construction identitaire de l'adolescent.e, les dommages qui en découlent nuisent à leur développement intellectuel et comportemental, et entraînent des répercussions dans la vie adulte. Bien que les violences conjugales soient unanimement condamnées, les violences dans les relations amoureuses adolescentes demeurent encore sous estimées voire banalisées. De fait, cette problématique ne suscite que peu d'intérêt en France, contrairement au Canada et à la Suisse, qui ont mis en place ; depuis une dizaine d'années, des campagnes et des outils de prévention spécifiques aux adolescent.e.s dans la perspective de lutter contre le cyberharcèlement, le cybersexisme et les violences au sein de leur couple.

Ce constat amène à la raison d'être de ce mémoire : la reconnaissance de l'existence des violences de couple à l'adolescence comme phénomène d'intérêt public et la place des réseaux sociaux dans l'émergence de ces violences.

Pour aborder cela, il nous faut suivre dans un premier temps ; le schéma de développement de l'adolescent.e, en abordant les enjeux développementaux auxquels ils.elles sont confronté.e.s, revenir sur les acquis cognitifs et prosociaux de la petite enfance afin d'envisager les origines possibles de comportements sociaux et de relations interpersonnelles inadaptes. Dans un deuxième temps, nous allons nous intéresser à l'élaboration de la relation amoureuse, tant sur le versant de la sexualité que sur celui de l'attachement au partenaire, pour parvenir à la notion de couple à l'adolescence, puis décliner les différentes formes de violences et en identifier les facteurs et les comportements qui en sont à l'origine. Enfin, par le biais d'une enquête réalisée auprès de lycéen.ne.s nous allons établir l'impact des réseaux sociaux comme catalyseurs de violence dans le couple adolescent. A l'issue de celle-ci, nous allons détailler la posture professionnelle et les actions de prévention à mener, en adéquation avec le public et la problématique soulevée.

I. LE COUPLE ADOLESCENT

1. Les spécificités de l'adolescence

L'Organisation Mondiale de la Santé définit l'Adolescence comme « la période de croissance et de développement humain qui se situe entre l'enfance et l'âge adulte, entre les âges de 10 et 19 ans. »²

« L'adolescence se caractérise par d'importantes modifications sur les sphères physique, cérébrale, cognitive, motivationnelle et sociale ».³

Cette période est synonyme pour les adolescent.e.s de questionnements sur leur identité et d'un besoin grandissant d'indépendance⁴. Ils.elles oscillent entre le désir d'autonomie et celui d'être encore dépendant .e de leurs parents. Outre la maturation physique et sexuelle, l'adolescent.e va s'acheminer vers l'acquisition de son indépendance économique et sociale et vers le développement de son identité. Il.elle va alors s'approprier les compétences nécessaires pour établir des relations d'adulte et investir son rôle d'adulte.

Cette passerelle entre enfance et vie adulte est jalonnée de premières expériences dans un ensemble de domaines : physique, sexuel, affectif, émotionnel et comportemental, inextricablement liés les uns aux autres. L'adolescent.e va devoir adopter et s'approprier un ensemble de conduites et tirer ses propres enseignements de cette succession permanente d'expérimentations positives ou négatives.

Ils.elles font figure de funambule passant d'un état à un autre. F. Dolto, C. Dolto-Tolitch et C. Percheminier⁵ font quant à elles une analogie avec la mue du homard : « (...) comme le

² « Les caractéristiques de l'adolescence » alegia-avocats.fr

³ <https://www.erudit.org/en/journals/rqpsy/2016-v37-n3-rqpsy03090/1040160ar.pdf>

⁴ <https://laurentomben.com/ladolescence-une-etape-difficile>

⁵ F Dolto, C Dolto-Tolitch, C Percheminier auteures de « *Paroles pour Adolescents – Le complexe du homard* » 1989

homard pendant la mue, sans carapace, confronté à tous les dangers et à la nécessité d'en «suinter» une autre(...)»⁶

L'adolescent.e quitte sa carapace d'enfant pour construire petit à petit celle de l'adulte. Dans l'entre deux, il.elle se retrouve à nu, fragile, exposé.e et doit se métamorphoser pour se préparer et s'adapter à cette opération complexe que représente l'adolescence. Pour les auteurs précitées, le « Complexe du homard » s'apparente à une deuxième naissance.

Les adolescent.es se montrent plus vulnérables au sentiment d'inadéquation sociale alors qu'ils.elles sont en plein processus de solidification de leurs identités : personnelle et sociale. Ils .elles connaissent alors une fragilité certaine, soumis.e.s aux influences de leurs pairs et de la société dans laquelle ils.elles évoluent.

Le terme de « migrant » dévolu à l'adolescent par R. Roussillon⁷ trouve ici tout son sens .Il le définit en cela :

« Je partirai de la remarque selon laquelle l'adolescent est un « migrant » qui traverse une période « d'entre deux » caractérisée par une certaine forme de vulnérabilité psychique liée en large partie à un sentiment de précarité identitaire. »

Nous allons nous concentrer dans le cas présent sur trois piliers fondamentaux de la relation amoureuse : la sexualité, l'estime de soi et l'attachement.

1.1 La sexualité

Dans le champ de la sexualité, le phénomène de la puberté biologique (incontrôlable et soudain) va amener l'adolescent.e à se détacher progressivement de son enfance et de ses parents pour investir de nouveaux objets de désir, et rechercher l'apaisement de ses tensions sexuelles auprès de ses pair.e.s. *« Les expériences affectives : interactions avec les pairs du même sexe et du sexe opposé, fréquentations, relations amoureuses et les expériences sexuelles fantasmes, comportements sexuels, qui surviendront graduellement, contribuent à façonner l'identité et la conscience de soi des adolescents comme êtres sexués. »*⁸

1.2 L'estime de soi

D'un point de vue psychologique, l'importance de se reconnaître en ses pairs mais aussi d'être reconnu et adoué par eux, de posséder des codes sociétaux communs, assoie, conforte ou déstabilise l'adolescent.e dans le bienfondé de ses attitudes et de ses choix. Les pair.e.s jouent un rôle important dans le processus d'individuation et le sentiment d'être accepté par ces derniers est un facteur souvent crucial dans l'estime générale de Soi.⁹

Les adolescent.e.s sont extrêmement préoccupé.e.s par ce qu'ils veulent projeter : mode, affiliation avec les pairs, attitudes.

⁶Résumé-Ce texte fait référence à l'édition Broché .<https://www.babelio.com/livres/Dolto-Paroles-pour-adolescents--Ou-le-complexe-du-homar/64186>

⁷ Extrait de« Précarité et vulnérabilité identitaires à l'adolescence » René Roussillon. Mis en ligne sur Cairn.info le 20/09/2010 (<https://doi.org/10.3917/ado.072.0241>)

⁸« Apprentissage en éducation à la sexualité » ministère de l'éducation, de l'enseignement supérieur et de la recherche evras.be/fileadmin/user_upload/3/2016_-_Quebec_-_Ministere_education_-_educ_sex_secondaire

⁹ Francine Lavoie. Chercheuse et professeure Ecole de psychologie Université de Laval, Québec, Canada. « comprendre les violences dans les relations amoureuses et sexuelles des Adolescent.e.s :spécificités, Prévalences et Conséquences » Centre hubertine auclert .Ile de France

Le développement d'une estime de soi positive permet à l'adolescent.e d'envisager l'avenir de façon constructive, de supporter les comparaisons constantes avec ses pair.e.s. Ils.elles peuvent alors lutter contre la peur d'être rejeté.e.s et créer des liens avec les autres adolescent.es.

A contrario, une estime de soi négative va générer, entre autre, des difficultés à atteindre des objectifs, un sentiment d'infériorité, des problèmes de communication et un isolement social.¹⁰ Nous comprenons, alors, aisément l'enjeu que représente d'avoir une « bonne » estime de soi pour un adolescent.e car elle est déterminante dans sa capacité à se positionner socialement, à être reconnu.e par ses pair.e.s et à intégrer un groupe. Les pair.e.s, en validant ce qu'il.elle est, lui montrent qu'il.elle suscite un intérêt, que l'on recherche sa compagnie et son amitié. Le groupe lui présente alors une image de lui .elle - même acceptable en tant qu'objet de désir et donc de partenaire potentiel.

«Aujourd'hui entre 14-16 ans, l'amour n'est pas toujours le critère. On se demande plutôt, est-ce qu'il me plaît? Est-elle populaire? Dans la cour d'école, est-il reconnu?» P. Roux¹¹

1.3 L'attachement

Nous nous intéressons, ici au phénomène d'attachement qui s'édifie pendant la petite enfance auprès des parents et va se tourner au cours de l'adolescence vers un.e partenaire .Ces liens d'attachement peuvent aider à comprendre les interactions s au sein des couples adolescents.

Le principe de base de la théorie de l'attachement développé par Bowlby est que pour favoriser le développement social et émotionnel normal d'un enfant, il est nécessaire qu'il crée une relation d'attachement avec les personnes qui prennent soin de lui de façon cohérente et continue.¹² De la qualité du lien d'attachement dépendra non seulement, la façon d'aborder un.e partenaire et d'ajuster son comportement en sachant décrypter les tentatives de rapprochement ou l'expression de la distance, exprimée par l'autre. Mais aussi, la compréhension et l'ajustement devant les attentes et les exigences du.de la partenaire.

L'attachement est donc primordial pour l'évolution psychologique de l'enfant. La qualité du lien d'attachement, le sentiment de sécurité qui en découle, prédefinisent alors, la qualité des rapports sociaux et affectifs avec les pair.e.s et les partenaires amoureux. Ainsworth (1960-70)¹³ établit l'existence de quatre « schèmes¹⁴ d'attachement » permettant de distinguer quatre styles amoureux :

Schèmes d'attachement	Type amoureux
Attachement sécurisant	Type amoureux sécurisant
Attachement insécurisant de type évitant	Type amoureux craintif
Attachement insécurisant de type ambivalent	Type amoureux détaché
Attachement insécurisant de type désorganisé et désorienté	Type amoureux préoccupé

¹⁰ Mary Ainsworth, psychologue du développement.

Bretherton I, « The Origins of Attachment Theory: John Bowlby and Mary Ainsworth », *Developmental Psychology*, vol. 28, 1992, p. 759

¹¹ Pascale Roux, psychologue. Extrait de « Amour et adolescence » de François Jeand'Heur, Lafamily.ch.

¹² J. Bowlby, psychiatre et psychanalyste « la théorie de l'attachement » (1958)

¹³ Mary Ainsworth, psychologue du développement.

Bretherton I, « The Origins of Attachment Theory: John Bowlby and Mary Ainsworth », *Developmental Psychology*, vol. 28, 1992, p. 759

¹⁴ Définition schème : « Ensemble de concepts permettant de se faire une image de la réalité en résumant les éléments disparates de cette réalité à l'aide d'instruments fournis par la raison ».

<https://www.larousse.fr/dictionnaires/francais/sch%C3%A8me/71384>

« Chaque style est caractérisé par la recherche ou la fuite de l'intimité et un degré faible ou élevé de l'anxiété d'abandon » Y. Dallaire¹⁵.

Ces quatre styles amoureux trouvent des points d'ancrages différents dans l'enfance et se caractérisent, à l'adolescence, par des comportements, des attitudes qui leur sont propres. Dans les conduites, ils s'expriment de la façon suivante (Y. Dallaire) :

- Dans le schème **de l'attachement sécurisant**, on retrouve des personnes ayant une perception positive d'elle-même et des autres. Elles sont peu sujettes à l'anxiété et à la peur de l'abandon, font confiance aux autres et recherchent l'intimité dans les relations amicales et amoureuses. Cela se traduit par une confiance envers le partenaire et la sexualité est vécue comme positive.
- **Dans le cas de l'attachement craintif** : le constat est fait que les personnes concernées ont une faible estime de soi. Ils/elles ont souvent vécu des expériences d'abandon infantiles. La crainte de l'intimité et de l'abandon sont prédominantes ; en résulte une faible confiance en l'autre. Aimer s'envisage en termes de risque : risque de s'investir et donc de souffrir. La sexualité est vécue comme une effraction de leur intimité et « une mise à nue affective ». La personne appréhende de se dévoiler auprès d'un partenaire, redoute de le perdre et angoisse de ne pas en retrouver un autre par la suite.
- En ce qui concerne **l'attachement détaché**, les personnes concernées ont une estime d'elles-mêmes survalorisées et sont décrites comme ayant une attitude autocentrée. Ils/elles font peu confiance aux autres et se sentent vulnérables dans l'intimité. Les relations sexuelles et superficielles prédominent sur les relations amoureuses. Ils/elles se distinguent a contrario par une dramatisation excessive des situations de rupture due à la blessure narcissique ressentie.
- Enfin, **l'attachement préoccupé** décrit une personne anxieuse, avec une faible estime d'elle-même et qui idéalise les autres. Il/elle recherche à tout prix l'intimité et l'approbation de l'autre. La quête perpétuelle et obsessionnelle de preuves d'amour en font des dépendants émotifs et la remise en cause de la sincérité de l'autre... des jaloux, colériques. La sexualité est ici pour répondre à leur besoins d'attachement.

Cette notion d'attachement est d'autant plus prégnante à l'adolescence puisque le profil de la personnalité de l'adolescent.e sera déterminant dans les conduites qu'il/elle va adopter envers son entourage et/ ou son/sa partenaire. Cela peut le/la rendre propice à investir le statut de victime et/ ou d'auteur.e de violences (attachement détaché). De cette façon, les personnalités détachées seraient les plus impliquées dans les faits de harcèlements et de violences perpétrées envers les pair.e.s et au sein du couple. Par extension, les attaché.e.s craintif.ve.s et les attaché.e.s préoccupé.e.s se reconnaîtraient dans le statut de victime. Néanmoins, en ce qui concerne les « préoccupé.e.s » ceux-ci sont à même, de par leur forte dépendance émotionnelle d'être identifié.e.s aussi comme auteur.e de harcèlements et prioriseraient les réseaux sociaux.

2. LE COUPLE A L'ADOLESCENCE

2.1 L'état amoureux et les relations amoureuses à l'adolescence :

¹⁵ Yvon Dallaire « les styles d'attachement » (15/03/2014) <https://www.journaldemontreal.com/2014/03/15/les-styles-dattachemen>

« L'état amoureux chez l'adolescent est vécu sur le mode passion avec la découverte de débordements émotionnels inconnus jusqu'alors et dont la durée est variable (...) L'intensité est nécessaire pour pouvoir en retirer les éléments essentiels à la construction du soi »P. Roux¹⁶

L'enjeu majeur des relations amoureuses, sur le plan développemental, est d'acquérir la capacité à s'engager dans des relations intimes avec un partenaire.¹⁷ Les relations amoureuses sont très différentes des relations amicales jusqu'alors vécues par l'adolescent.e. Elles se caractérisent par une plus grande part émotionnelle, par un aspect passionnel (fascination envers l'autre et le désir sexuel), l'attachement envers le.la partenaire, un investissement plus grand dans la relation ainsi que l'exclusivité du partenaire. Il est d'autant plus problématique pour les adolescent.e.s, dans ce contexte d'apprentissage de la confiance en l'autre, du partage de ses émotions et de son intimité, d'être confronté.e.s à des faits de violences et de harcèlements au sein de leur couple. Le problème réside dans le fait qu'ils.elles expérimentent les relations amoureuses pour la première fois, qu'ils.elles sont dépourvu.e.s de repères pour les identifier et se trouvent démuné.e.s face au comportement à adopter et dans l'ignorance des aides dont ils.elles pourraient bénéficier.

2.2 Les enjeux de la relation amoureuse à l'adolescence

M. Claes définit l'adolescence comme « la période du développement et de la construction identitaire au cours de laquelle les relations amoureuses jouent un rôle significatif(...). L'engagement progressif dans une relation intime avec un partenaire constitue une des tâches développementales de l'adolescence. (...) Les relations amoureuses sont sources de puissantes émotions, à la fois positives et négatives. »¹⁸

Lors de la recherche et de l'engagement auprès d'un.e partenaire, la figure parentale comme attachement central, est détrônée au profit de ce.cette dernier.e. (Ainsworth, 1989).

Shaver et Hazan relèvent les multiples similitudes entre l'attachement qui lie le bébé à sa mère et les attitudes adoptées et les liens qui unissent les couples. « La formation du lien s'appuie dans les deux cas, sur l'attention que chacun des partenaires prête aux besoins de l'autre et sur sa capacité d'y répondre adéquatement » On retrouve dans les deux cas les mêmes émotions reliées aux mouvements de séparation et de retrouvailles : souffrance, détresse, consolation et plaisirs.¹⁹

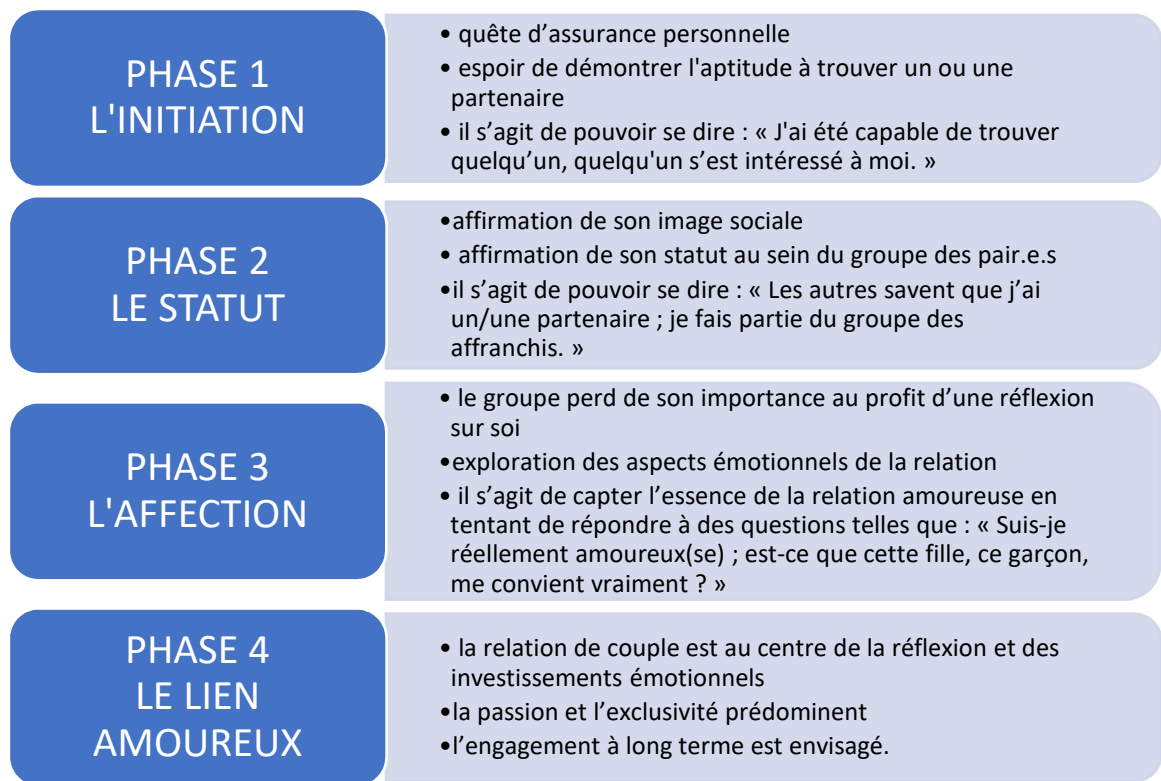
L'engagement dans une relation amoureuse à l'adolescence se déroule selon quatre phases distinctes constituant autant d'étapes fondamentales qui aboutissent progressivement à une relation amoureuse dite mature. Bradford-Brown (1999)

¹⁶ Pascale Roux, psychologue <https://www.vaudfamille.ch/N365825/amour-et-adolescence.html>

¹⁷ Books.openedition.org/pum/13742

¹⁸ Michel Claes « l'univers social des adolescents » (08/08/2018) <https://books.openedition.org/pum/13729>

¹⁹ Michel Claes« l'univers social des adolescents » (08/08/2018)



(Source M. Claes)

Dans cette quête de Soi au travers de l'Autre, la vision de la relation amoureuse chez les filles diffère de celle des garçons. « Les filles aboutissent à la rencontre physique par le sentiment amoureux alors que les garçons accèdent au sentiment amoureux à travers la relation physique ». P. Roux. Cette dissymétrie met d'ores et déjà en avant les stéréotypes genrés. Les relations amoureuses sont au cœur de la vie des adolescent.e.s. Elles concourent à l'apprentissage des relations interpersonnelles et affectives ainsi qu'au développement de leur identité. Elles s'accompagnent de l'intensité des découvertes de toutes ces premières fois, notamment la découverte du désir, du plaisir mais aussi du cortège d'inquiétudes, de difficultés qui peuvent déboucher sur des problèmes plus graves tels que, les comportements à risque ou la présence de violences.

2.3 La notion de couple à l'adolescence

Si nous nous référons au dictionnaire, le mot couple se définit dans son sens premier de la façon suivante :

« Deux personnes unies par le lien du mariage, par une union civile ou vivant ensemble »²⁰. Cette définition est unanimement reconnue par les adultes.

Les adolescent.e.s se reconnaissent-ils.elles dans cette définition ?

-Il apparaît qu'ils.elles ne le peuvent pas.

En effet, ils.elles sont mineur.e.s, vivent chez leurs parents, sont scolarisé.e.s et dépendant.e.s financièrement et... pourtant se définissent comme étant en couple. Cette notion de couple est évoquée extrêmement tôt dès l'âge de 9 ans. Cette appropriation d'un terme, habituellement

²⁰ Couple : <https://www.linternaute.fr> › Dictionnaire

employé par des adultes, peut nous apparaître comme incongrue, inappropriée. Il ressort des entretiens menés auprès des adolescent.e.s, dans le cadre de ce mémoire, que nous, adultes, ne les prenons pas au sérieux dans l'appropriation du mot « couple » et remettons en cause la légitimité de son utilisation. Et pourtant ce terme ne souffre d'aucune remise en cause auprès de la population concernée : il fait partie intégrante de leur vocabulaire.

Donc « être en couple » est synonyme d'être amoureux.se ?

« Oui, comment le dire autrement ? », les adolescent.e.s déclarent ne pas voir, où se situe le débat...il ressort aussi, que pour eux : être en couple ne signifie pas obligatoirement avoir des relations sexuelles.

De fait, les adolescent.e.s se retrouvent dans le deuxième sens proposé par le dictionnaire :

« Deux personnes liées par un sentiment, un intérêt commun »²¹

Il semble que l'apparition de ce statut amoureux de couple soit en lien avec les choix limités proposés par la plateforme des réseaux sociaux Facebook à l'époque de sa création. En effet, les statuts proposés pour décrire sa situation amoureuse se résumaient à :

En couple	Célibataire
Marié.e	Séparé.e
Divorcé.e	C'est compliqué

Le parallèle avec Facebook prend du sens. Même si ce réseau désormais qualifié de « ringard²² » et défini comme un réseau pour les « vieux²³ » par les générations actuelles... cette prise de distance avec celui -ci est relativement récente. « *On fait encore des blagues sur telle personne qui a annoncé être en couple en ayant cliqué sur son profil. C'est rentré dans le langage courant* », avance S Comblez, psychologue de l'enfant et de l'adolescent.

« *Chez les ados, c'est une façon de revendiquer une certaine posture en parlant comme les adultes. Et puis, ils sont marqués par l'idée d'être amoureux. Toutefois, il ne faudrait pas que le fait d'être en couple devienne un modèle imposé. Ce serait une pression supplémentaire pour ceux qui sont seuls* », s'inquiète le psychologue.

L'utilisation du vocable « couple » accolé à « adolescent » est abandonné au détriment de : « fréquentations amoureuses » par les psychologues F Lavoie et J Vezina ou de « relations amoureuses » pour la psychologue V Pelletier(9). Aucune de ces deux dénominations ne l'emporte mais le terme de couple est absent dès lors que l'on s'intéresse aux adolescent.e.s ou aux jeunes adultes. Ces dénominations relèvent d'une part, du fait que « couple » laisse supposé : « *un engagement sous la forme matrimoniale et d'autre part elles permettent de rappeler les spécificités développementales du vécu adolescent.* » F. Glowacz et A.Courtain²⁴

²¹ Couple : <https://www.linternaute.fr> › Dictionnaire

²² E Emptaz « Pourquoi Facebook ne séduit plus les jeunes » capital.fr (2019.09.02)

²³ E Emptaz « Pourquoi Facebook ne séduit plus les jeunes » capital.fr (2019.09.02)

²⁴ F Glowacz et A Courtain « Violences au sein des relations amoureuses des adolescents et des jeunes adultes : une réalité à ne pas négliger » Dossier : Violences conjugales et justice pénale (VolXIV/2017)

Pour ce mémoire, le choix d'utiliser la notion de « couple adolescent » est crucial afin de respecter la dénomination utilisée par les adolescent.e.s dans laquelle ils.elles se reconnaissent et par laquelle ils.elles se définissent. Mon questionnement porte moins sur la légitimité de l'utilisation de ce terme « couple » que sur les fondements de cette appropriation récente.

Au-delà de la découverte de l'état amoureux, l'officialisation du couple auprès des pair.e.s est un enjeu majeur : « ...les garçons et les filles qui s'engagent dans une relation de couple sont auréolés de prestige et enviés par les autres ; ils servent ainsi de norme et de modèle. Avoir un « petit ami » ou une « petite amie » constitue un signe important qui marque la fin de l'enfance et assure la transition vers une nouvelle étape de vie, tout en garantissant (...) la reconnaissance sociale et l'affirmation au sein du groupe » M. Claes

2.4 Conséquences du genre sur les comportements au sein du couple adolescent

Le genre « se réfère à la construction sociale des rôles, des comportements, des activités et des attributs qu'une société considère comme appropriés pour les femmes et les hommes »²⁵

Dès la naissance le petit enfant reçoit une éducation genrée où le rôle attribué au sexe : masculin ou féminin, suit des codes et des conduites déterminés par la société. Ces codes sociaux, inculqués par l'entourage familial à l'enfant vont avoir des répercussions, entre autres, sur le comportement, la sexualité et le développement psycho- affectif.

Ainsi, de façon résumée, l'individu de sexe masculin* se devra d'être ambitieux, décisionnaire, viril, sexuellement performant et maître de ses émotions. À l'opposé l'individu de sexe féminin* sera attendu comme jolie, fragile, docile, sexuellement disponible et assujettie à ses émotions.

En reconnaissant cela comme normes, la société établit une hiérarchisation des sexes ; elle valide, cautionne, justifie la domination et la supériorité de l'Homme sur la Femme.

De fait, le genrage des individus entraîne une dissymétrie des comportements, des attitudes, dans l'appréhension, la perception et le rôle de chacun.e au sein de la relation amoureuse entre les filles et les garçons. Ces différences de perception entraînent un déséquilibre, une inégalité et la reproduction du schéma dominant-dominée.

Il ressort du discours des adolescent.e.s que « les jeunes filles subissent la double injonction de devoir se montrer désirable mais respectable, 'être amoureuse' étant un prérequis pour ne pas devenir celle qui 'couche' trop vite avec 'n'importe qui'. Les jeunes hommes sont quant à eux valorisés selon une norme de virilité, et notamment une appétence supposée naturelle pour la sexualité, associée à un "besoin sexuel".²⁶

Dans « l'Univers social des adolescents » Claes relève que « La distribution inéquitable du pouvoir dans les couples adolescents constitue une première source d'insatisfaction. »

En effet, Claes explique que la relation est qualifiée d'inégalitaire par plus de 50 % des couples interrogés : « Les garçons sont plus souvent les détenteurs du pouvoir, (...) les filles sont plus engagées émotionnellement dans la relation amoureuse et reprochent à leur partenaire leur peu d'engagement affectif (...) les garçons ont des attentes sexuelles plus précoces et ils perçoivent les rencontres amoureuses comme le lieu de réalisation des pulsions

²⁵ J. Mezano « Le genre égalité Femme – Homme » Planning Familial 974 (formation C.C.F 2019- 2020)

*Au sens anatomique

²⁶ Haut Conseil à l'égalité entre les femmes et les hommes .

sexuelles. Les filles estiment que la sexualité, l'amour et l'engagement émotionnel ne peuvent être séparés (...) des pressions indues pour s'adonner à des relations sexuelles est souvent cité par les filles comme source de tension dans le couple».²⁷

Au-delà s'ajoute une divergence des modes de communication instillée par les manifestations intrinsèques du genre : les garçons sont plus réservés que les filles, moins ouverts à l'écoute de leur partenaire ; ils se dévoilent moins quant à leurs pensées et leurs émotions. Ils sont aussi moins disposés à écouter et à soutenir l'autre et sont plus dans une conduite d'évitement en cas de conflit. Ce constat découle directement des pratiques éducatives genrées : le garçon ne doit pas exprimer des émotions susceptibles d'évoquer la faiblesse contrairement à la fille :

*« Pleure maintenant comme une femme un royaume que tu n'as pas su défendre comme un homme ! »*²⁸

En entretenant le genrage des individus en fonction de leurs attributs sexuels, les inégalités entre les hommes et les femmes et le maintien de la domination de l'un sur l'autre tout au long du développement de l'enfant, la société pousse à intégrer des stéréotypes de genre et à reproduire le schéma inégalitaire qui entretient l'opposition Homme –Femme. Cette représentation biaisée des attendus et rôles de chaque partenaire au sein du couple se joue dès les prémices de la relation amoureuse adolescente qui n'a pour référence que les comportements validés par une société patriarcale.

3- LE CONCEPT DE VIOLENCE A L'ADOLESCENCE

Selon l'OMS « la violence est l'utilisation intentionnelle de la force physique, de menaces à l'encontre des autres ou de soi-même, contre un groupe ou une communauté, qui entraîne ou risque fortement d'entraîner un traumatisme, des dommages psychologiques, des problèmes de développement ou un décès ».²⁹ Cette définition aborde le thème de la violence au sens large. Dans le cadre de ce mémoire, notre intérêt se porte sur les violences au sein du couple adolescent, nous nous rapprocherons donc des caractéristiques spécifiques des violences conjugales telles qu'elles sont déclinées pour le couple adulte. A noter que depuis une dizaine d'années, une forme supplémentaire de violence est à l'étude, à savoir Les violences cybernétiques* ou Cyberharcèlement .A l'exclusion, de fait, des violences administratives et sociales, le public concerné étant mineur, il est avéré que les violences au sein du couple adolescent présentent des spécificités communes aux violences dans le couple adulte, tant dans la multiplicité des violences exercées que dans leurs conséquences.

F Lavoie³⁰ définit les violences dans la relation amoureuse adolescente « **comme tout comportement ayant pour effet de nuire au développement de l'autre, en compromettant (sic) son intégrité physique, psychologique ou sexuel.** »

3.1 Notion de violences à l'Adolescence :

²⁷ Michel Claes « l'univers social des adolescents » (08/08/2018) <https://books.openedition.org/pum/13729>

²⁸ Le dernier soupir du Maure .Chateaubriand, Les Aventures du dernier Abencerage.

²⁹ OMS-thème de santé-La violence

³⁰ F Lavoie(2009,11)

*Violences cybernétiques : Le terme s'emploie pour désigner les violences et discriminations affichées sur les médias, notamment les réseaux sociaux.(<https://fr.wikipedia.org/>)

La perception que les adultes ont des violences, se distingue de celle des adolescent.e.s. Par exemple, lors de leurs échanges, les adolescent.e.s utilisent certaines expressions langagières, ou du vocabulaire, qui seront perçus et accueillis par les interlocuteurs comme une joute verbale. Les termes employés ne possèdent pas les mêmes connotations qu'à l'âge adulte. Par exemple : « ta mère la pute », « fils de pute », « enculé » réservés, dicit les lycéens interrogés en parallèle de l'enquête : « aux bons dalons* », « aux frères ». Ce qui est vécu par l'adulte comme une agression verbale, une insulte ne l'est pas forcément pour l'adolescent.e. Le curseur apparaît comme variable selon le contexte et la relation entre les protagonistes. Le langage, les attitudes, le comportement, les gestes varient et suivent des codes propres aux membres d'un même groupe mais peuvent être partagés par l'ensemble de la communauté adolescente.

Dans le cadre des violences physiques, il s'avère aussi que l'interprétation des gestes violents (ou que les adultes définissent comme violents) dépend du contexte du geste. Du point de vue adolescent la qualification « d'acte violent » est lié à la teneur du conflit :

« Les garçons définissent la violence en se basant sur les intentions de l'auteur, alors que les filles se basent sur les effets de l'acte pour le qualifier de violent. »Sears(2006)³¹

Ainsi dans son étude Bowen (2013) relève que le geste impliquant de mettre une gifle peut selon le contexte être interprété comme un jeu, seule l'interprétation détermine s'il est considéré comme violent.³²

Les adolescent.e.s possèdent des limites qui leur sont propres et qui diffèrent de celles des adultes. Cette disparité dans la perception des violences et de leurs conséquences se retrouve dans les types de violences précités.

Cette dissemblance repose principalement sur le fait que la notion d'empathie affective et cognitive qui s'affine avec le développement cognitif de l'adolescent.e. est en cours d'acquisition.

Hooker (2009)³³ définit « l'empathie affective comme étant l'état affectif produit en réponse à l'expérience émotionnelle d'un autre et l'empathie cognitive comme la compréhension d'une situation extérieure du point de vue de la personne qui la vit en distinguant l'autre de soi. » Concrètement, l'empathie implique pour l'adolescent.e. la capacité de reconnaître les sentiments d'autrui et de pouvoir y répondre de manière appropriée. De fait, celle-ci se traduit par une aptitude qui permet aux adolescent.e.s d'être plus sensibles à ce que ressentent les autres et d'adopter des comportements adaptés. Lors de la période adolescente, un déficit d'empathie induit un risque de développer des troubles du comportement car il sous-entend une mauvaise régulation des émotions et/ ou une mauvaise perception des émotions. (De Wied)³⁴

³¹ H.Sears The co-occurrence of adolescent boys' and girls' use of psychologically, physically, and sexually abusive behaviours in their dating relationships. Journal of adolescence.2006.05

³² F Glowacz et A Courtain violences et justice pénale. »Violences au sein des relations amoureuses des adolescents(...) ».Open Edition Journals.2021.04.12

³³ Christine Hooker. Docteur en Psychologie clinique. , Northwestern University, Clinical Psychology, Cognitive Neuroscience emphasis Dissertation: Neurocognitive Basis of Gaze Perception: A Model of Social Signal Processing

³⁴ De Wied M, Gispen-de Wied C, van Boxtel A. Empathy dysfunction in children and adolescents with disruptive behavior disorders. Eur J Pharmacol. 2010 Jan

Au sein du groupe adolescent, la pression des pair.e.s se révèle être l'aspect le plus compliqué de l'empathie. En effet, si individuellement celle-ci se manifeste, elle peut être soumise à des ajustements positifs ou négatifs sous la pression et l'influence des autres membres du groupe. Les comparaisons permanentes (évoquées plus tôt) avec les pair.e.s attisent le sentiment de concurrence et les tensions entre les individus, que seule la capacité d'empathie va venir contrebalancer. Elle permet la résolution des problèmes sociaux rencontrés. De fait, la capacité d'empathie vis-à-vis des pair.e.s va se retrouver entre les partenaires du couple amoureux adolescent et laissent sous-entendre des conséquences lorsque celle-ci est déficiente. Des comportements inadaptés et violents vont en découler : inhérents aux partenaires mais pouvant être aussi véhiculés par le groupe.

3.2 Types de violences dans le couple adolescent

Il est fondamental de rappeler que les violences dans le couple adolescent doivent être envisagées différemment des violences conjugales chez l'adulte. Ces dernières ne doivent pas servir de référence en termes de comportements, de conséquences et de points de comparaisons. Nous ne pouvons pas partir des constats sur les violences dans le couple adulte pour présupposer celles du couple adolescent. Même si nous retrouvons des similitudes entre les différentes formes de violence, les conduites et les conséquences sur les individus. Il faut donc s'ouvrir au monde des adolescent.e.s pour avoir une compréhension adaptée de la violence telle qu'ils.elles la conçoivent.

Il est nécessaire de prendre en considération les spécificités de l'adolescence en regard de la vie adulte. Tout d'abord, le développement sur le plan cognitif et émotif est en cours. La maturation de l'intelligence amène progressivement une plus grande capacité à pouvoir trouver une solution aux problèmes et le déploiement de l'empathie : une aptitude aux relations interpersonnelles et sociales. Ensuite, la prévalence de l'importance accordée aux pair.e.s ainsi que la centration sur soi sont des caractéristiques propres à l'adolescence.

Ainsi, depuis une dizaine d'années, la problématique spécifique des violences dans le couple adolescent suscite l'intérêt des chercheur.se.s et des études scientifiques leurs sont spécifiquement dédiées. Cette prise en compte récente est consécutive au constat de plus en plus fréquent, des révélations de faits de violences dans leur couple par des victimes adolescentes. En sus, la libération de la parole obtenue par l'éclairage et la prise en charge des violences conjugales. Cela a participé à la déconstruction de certains « *mythes* »³⁵ auprès des chercheur.s.es et des adultes en général. Notamment, celui selon lequel les adolescent.e.s seraient peu nombreux.se à être concerné.e.s par les violences de couple (contrairement aux adultes) voire non existants. Ensuite, le mythe qui prétend que les filles et les garçons auraient recours à la violence pour les mêmes raisons. Enfin, que « *les conséquences de ces violences seraient moins graves que pour les adultes* » (...) Le message véhiculé étant que n'étant « *pas marié.e.s, n'ayant pas d'enfant, ni d'entente financière, il leur suffit de rompre.* » F. Lavoie

Pourtant, la définition des violences dans le couple adolescent a intégré les différentes formes de violences telles qu'elles sont conceptualisées et décrites pour les violences conjugales : **physiques, psychologiques, verbales, sexuelles, économiques** et bien sûr les nouvellement apparues **les violences cybernétiques** ; comment se caractérisent-elles ?

³⁵ F. Lavoie

Les violences cybernétiques (ou cyberharcèlement) accentuent les violences précitées. Les outils numériques permettent l'omniprésence, l'humiliation et la peur par l'intrusion dans la vie quotidienne et personnelle, la diffusion (ou menace de diffusion) d'images, de vidéos intimes ou sexuelles et l'espionnage des individus³⁶ via les téléphones, les applications téléphoniques, les messageries instantanées, les réseaux sociaux, les blogs...etc. Borrajo (2015) énonce l'existence de deux versants dans cette forme de violence ; l'un, d'*agression* qui implique par exemple les insultes, les humiliations, les menaces en ligne et hors ligne vis-à-vis du.de la partenaire et l'autre de *contrôle* concernant la surveillance en ligne des activités en ligne et hors ligne du.de la partenaire.

Les recherches menées par Lavoie³⁷ (dans la province de Québec) sur un échantillon de 8000jeunes font apparaitre des résultats surprenants quant à la question de la symétrie et de la bidirectionnalité des violences physiques et sexuelles dans la relation amoureuse adolescente. Cela signifie que la violence peut être perpétrée par les partenaires de sexe masculin et ceux de sexe féminin.

Au regard de ces résultats combinant tous les types de violences : les filles sont davantage victimes que les garçons avec 2/3 des filles victimes pour la moitié des garçons. Si les garçons sont davantage auteurs de violences sexuelles que les filles, elles demeurent aussi davantage victimes. Toutefois, le taux de perpétration de violences physiques est davantage élevé chez les filles que chez les garçons : ce qui est une véritable surprise. Spinney (2007) Langhinrichsen –Rolling(2012) note que 51.9% des violences sont bidirectionnelles et 48.1% sont unidirectionnelles

En terme de genre, le taux de violence unidirectionnelle des filles sur leur petit ami représente 31.9% et 16.2% des garçons sur leur petite amie (Langhinrichsen-Rohling- 2012). Ces éléments nous poussent à considérer les violences dans le couple adolescent sous un autre angle, moins soumis au genre que dans les violences conjugales chez les adultes. Rappelons qu'en France le taux de femmes victimes de violence conjugales est de 70% au regard de 30% d'hommes. Il s'agit ici, de revenir sur une différence importante supplémentaire entre les violences dans le couple adolescent et le couple adulte ; lesquelles sont le fait des deux sexes et se distancie de la problématique du genre.

Les hypothèses émises par Glowacz et Courtain³⁸(2021) concernant cette symétrie et bidirectionnalité des violences, s'envisagent selon deux axes :

Le premier étant, « *les filles qui ont aujourd'hui 16 ans n'appartiennent pas à la même génération que les femmes qui ont aujourd'hui trente ou cinquante ans(...) les premières peuvent avoir des références (...) favorisant la violence physique dans le couple* » contrairement aux dernières.

Le deuxième axe d'hypothèse mobilise l'adéquation aux exigences de genre : « *les adolescentes n'ont pas encore intégré l'entièreté des exigences liées aux rôles de genre* » et ne Nous pouvons revenir ici sur la question spécifique à l'adolescence de la perception des intentions, du contexte, de l'interprétation, des dynamiques et des « *réelles* » intentions de violence et du possible contexte de « *jeu* ».

³⁶ Synthèse Etude « cyber violences conjugales »Centre hubertine auclert Ile de France.2018

³⁷

³⁸ Journals.openedition.org/champenal/9582#(2021.04.12)

3.3 Origines et comportements violents au sein du couple adolescent

« Cette violence est particulièrement préoccupante du fait qu'elle survient à une période développementale cruciale. L'adolescence est en effet propice à l'émergence des premières relations amoureuses qui contribuent à la formation de l'identité, la découverte de l'intimité ainsi que l'épanouissement affectif, relationnel et sexuel.(...) Cette réalité combinée au fait qu'ils expérimentent leurs premières relations amoureuses fait en sorte que certains jeunes peuvent vivre de la violence sans avoir de repères pour l'identifier et trouver l'aide appropriée »³⁹.Lavoie

A. Les facteurs à l'origine des violences entre les partenaires du couple adolescent

a. Un sentiment d'empathie cognitif et émotionnel déficient :

Avant l'âge de 1 an, le bébé imite l'expression émotionnelle de la personne qui prend soin de lui. Il ne fait pas la différence entre le sourire qu'il affiche et celui qu'il imite. A partir d'un an, l'empathie émotionnelle se met en place sous la forme de partage émotionnel; le bébé est capable de percevoir l'émotion chez les autres sans la confondre avec la sienne. Il va alors proposer des émotions à ses interlocuteurs et va essayer d'influencer leurs émotions. Graduellement avec le développement cognitif de l'enfant, l'empathie cognitive (aux alentours de 4 ans), se positionne. L'enfant est capable de comprendre que l'autre a un monde intérieur différent du sien et qu'il peut éprouver différemment que lui et séparer les deux. L'empathie cognitive permet alors de prendre du recul par rapport à ce que l'on ressent, de rentrer dans la manipulation ou dans la compassion.

L'empathie mature (entre 8 et 12 ans), l'enfant est capable de se projeter émotionnellement à la place de son interlocuteur et de faire preuve d'auto-empathie. L'auto-empathie représente l'aptitude à l'empathie émotionnelle, cognitive et mature pour soi. (Entre 8 et 12 ans) Il est alors possible pour l'individu d'identifier ses propres émotions, d'en reconnaître la cause, de changer de point de vue à l'intérieur de soi, en reconnaissant les dissemblances avec autrui face à un même problème.

L'empathie réciproque requiert la capacité à développer le sens moral, à se mettre à la place de l'autre, envisager que l'autre puisse se mettre à la sienne et accepter que quelqu'un de proche puisse l'éclairer sur des choses sur lui-même qu'il.elle ignore.⁴⁰

Désormais, il est évident que les expressions d'empathie sont constituées d'un tout et qu'elles ne sont pas uniquement influencées par les caractéristiques de l'enfant, mais aussi par l'environnement auquel il est exposé. La socialisation par les parents et les pair.e.s ont un rôle décisif dans le développement et l'acquisition de comportements prosociaux⁴¹. Les parents

³⁹ Contexte de vulnérabilité dans les relations amoureuses à l'adolescence

Source : observatoiremaltraitance.ca/Pages/Coup_d'oeil_sur_les_relations_amoureuses.aspx

⁴⁰ S. Tisseron «L'empathie, au cœur du jeu social ».Le Journal des psychologues.2011 (cairn info)

⁴¹ « Les comportements prosociaux réfèrent à des actes volontaires dirigés vers autrui dans le but de lui apporter un bénéfice ou d'améliorer son bien-être. Aider, partager, consoler, reconforter, coopérer et protéger

qui donnent l'exemple de comportements prosociaux et qui incitent l'enfant à comprendre le point de vue des autres favorisent le développement de valeurs prosociales chez celui-ci. Par conséquent, le déficit d'empathie est au cœur du trouble de conduites chez l'enfant, trouble qui débute généralement à l'adolescence et qui est marqué par l'agressivité, la violence et un manque de respect et de sollicitude pour le bien-être d'autrui. Ce dernier s'exprime chez l'enfant et l'adolescent par des comportements très divers qui vont des crises de colère et de désobéissance répétées de l'enfant difficile aux agressions graves comme le viol, les coups et blessures. Il se caractérise majoritairement par une atteinte aux droits d'autrui et aux normes sociales.

b. Les stéréotypes de genre véhiculés par la famille, les médias, la société

Comme nous l'avons développé précédemment, les violences dans le couple hétérosexuel sont en lien direct avec la hiérarchie de genre et le sexisme qui s'instaure dès le plus jeune âge.

Par le biais du modelage, les jeunes peuvent ainsi être exposés à des comportements dégradants ou sexistes, et les reproduire dans leurs relations interpersonnelles. Il est donc tout à fait logique que les violences liées au genre au sein du couple adulte existent en amont, dès le couple adolescent.

Le couple homosexuel n'est pas épargné, seulement les violences ne font pas appel à la notion de genre et de sexisme. Ce qui n'exclut absolument pas l'existence de violences conjugales, elles se déclinent de la même façon et empruntent les mêmes schémas notamment de domination et d'emprise que chez les couples hétérosexuels.

« C'est un rapport de domination, une personne qui en prend une autre pour sa propriété [...] et ça, ça n'a pas de sexe. »⁴²

Par le nombre écrasant de victimes femme, la violence conjugale *est par définition une violence de genre.

c. Un contexte familial violent

Le contexte familial laisse supposer des conséquences sur le comportement des adolescent.e.s en adéquation avec les violences vécues : violences conjugales et/ou parentales. Soit en reproduisant les schémas comportementaux des parents (violences physiques, verbales et sexuelles) soit en s'en détachant. Le rôle investi par l'enfant dépendra de sa propre perception de la violence et de ses conséquences, mais aussi des liens affectifs qui le rattachent à ses parents. La posture adoptée à l'adolescence n'est pas obligatoirement en lien avec le genre de l'enfant mais avec sa propre analyse de la situation de violence : se reconnaît-il.elle dans la posture de l'un des deux parents ? cela peut présupposer d'un futur statut d'auteur.e ou de victime de violences.

« Ils risquent de reproduire la violence dans leur entourage (...) ou dans leurs propres relations amoureuses (...) Les études sur les conséquences comportementales, démontrent que les enfants et les adolescents témoins de violence conjugale réagissent différemment à la

d'un préjudice potentiel sont des exemples de tels comportements » Le développement prosocial au cours de la vie 1 Stuart I. Hammond, Ph.D., 2 Celia A. Brownell, Ph.D. 1 University of Ottawa, School of Psychology, Canada, 2 University of Pittsburgh, Department of Psychology, États-Unis Novembre 2015. Encyclopédie sur le développement des jeunes enfants. <https://www.enfant-encyclopedie.com/>

⁴² Marc, victime de violences conjugales. Laure Dasinieres « L'impensé des violences conjugales au sein des couples LGBT+ » Slate.fr.2020.08.28

violence qui les entoure; cela peut être attribué à la présence de certaines variables liées à l'enfant, à l'expérience de violence, à la mère et au père. »⁴³

Dans un contexte autre, l'histoire familiale, si elle a été marquée par la séparation ou le divorce des parents, conjoints à des pratiques parentales strictes, (notamment avec une discipline disproportionnée), sont autant d'éléments qui peuvent être associés aux incidents de violences dans les relations amoureuses adolescentes.

d. Des antécédents d'agression sexuelle

Un lien a été établi entre le fait d'avoir vécu une agression sexuelle durant l'enfance et un risque de revictimisation des jeunes dans leurs relations amoureuses (pour les formes de violence psychologique, physique et sexuelle). *« L'agression sexuelle ressort comme étant un facteur fortement associé à la violence dans les relations amoureuses à l'adolescence. »⁴⁴*

e. Les conduites d'imitation des pair.e.s

Les pair.e.s sont également important.e.s, particulièrement en ce qui concerne les fréquentations amoureuses ; *« comme les jeunes adolescents n'ont pas beaucoup d'expérience dans ce domaine, ils apprennent par observation des modèles qui sont les plus près d'eux, soit, les parents et les pairs ».*⁴⁵

On retrouve ici la problématique des stéréotypes liés au genre. L'adolescent.e peut être amené.e à calquer son comportement sur celui de ses congénères, notamment auprès de pair.e.s déviants ou sur le membre dominant du groupe auquel il.elle appartient et adopter un comportement sexiste et genré.

« Le fait d'avoir des amis (victimes ou qui commettent de la violence) impliqués dans une relation amoureuse empreinte de violence est un facteur prédictif de la violence perpétrée ultérieurement. »⁴⁶

Il est important de comprendre que, si les violences à l'adolescence trouvent leurs racines dans la construction cognitive de l'enfant (estime de soi ,comportements prosociaux...), dans la qualité des relations avec ses parents, avec ses pairs, dans son histoire familiale ,dans ses expériences personnelles et dans les stéréotypes véhiculés par la société, cela n'induit pas qu'il.elle va obligatoirement investir le rôle d'auteur de violences mais évoque aussi ,le potentiel investissement du statut de victime de violences .

f. La notion de jalousie

« La jalousie est l'un des sentiments le plus dangereux et destructeur qui peut bouleverser la vie d'un couple. »⁴⁷

⁴³ Chantal Bourassa « La relation entre la violence conjugale et les troubles de comportement à l'adolescence »erudit.org.2003.08.03

⁴⁴ Chantal Bourassa « La relation entre la violence conjugale et les troubles de comportement à l'adolescence »erudit.org.2003.08.03

⁴⁵ Michèle Boissonneul Essai doctorat psychologie 2016.01. Université du Québec Montréal « facteurs de risque influençant la victimisation physique et psychologique dans les fréquentations amoureuses(...) » <https://archipel.uqam.ca/>

⁴⁶ Sauf avis contraire, le contenu de ce document est tiré de : Hebert, Moreau, Lavoie et Fernet(2014) « Violence dans les relations amoureuses à l'adolescence(...) » Source observatoire de la maltraitance.ca. 2021/04/12.inspq.qc/violence-conjugale/comprendre/contexte de vulnérabilité/adolescence.

La perception de la jalousie à l'adolescence est galvaudée par le fait qu'elle peut être considérée comme une « preuve d'amour »⁴⁸. Elle est une des preuves de l'attachement du .de la partenaire. Etre jaloux.se envers l'autre est une conduite normalisée par les adolescent.e.s. La dangerosité réside dans la bascule vers une jalousie malade dite pathologique. Il est parfois compliqué pour le .la jeune de contrôler ces émotions nouvelles, puissantes, d'en maîtriser les débordements et d'en définir les limites. Car si la jalousie est un sentiment auquel tout individu est potentiellement confronté dans ses relations familiales ou amicales : il s'exacerbe, dans la relation amoureuse.

La jalousie est une caractéristique d'un manque de confiance en soi, d'un besoin de contrôler l'autre dans la perspective qu'il .elle lui appartient. Cette distorsion de la réalité emmène le phénomène d'emprise caractéristique des violences de couple. Au sein du couple adolescent, elle peut ne pas être perçue comme une violence par manque d'expérience. La barrière entre ce qui est acceptable et intolérable n'est pas toujours clairement posée. La jalousie est un déclencheur d'autres formes de violences et, dans le cadre, qui nous préoccupe, elle est étayée et favorisée par les réseaux sociaux. Les applications permettent de rentrer en contact en permanence avec le .la partenaire, de le.la géolocaliser, de vérifier le contenu de ses messages et de valider ou invalider ses contacts et ses relations. Les réseaux permettent l'ingérence et le contrôler la vie privée et sociale du .de la partenaire et de fait, appuient les conduites abusives liées à la problématique de l'attachement.

B. Les comportements violents chez l'adolescent.e

« La violence • Latin : Violentia • (...) • Qualité de ce qui agit avec force • La violence représente un instinct de vie, voire de survie. • La violence est inhérente à la vie... (...) • Pas de connotation agressive. » *(sic) Pr Duverger*⁴⁹

La violence est commune aux animaux et aux primates humains, c'est un instinct de survie: elle fonctionne comme une pulsion de vie. Chez l'être humain lors de l'adolescence, elle permet aux jeunes d'extérioriser leurs angoisses et leur fragilité liées à l'appropriation de ce nouveau corps, à la gestion des nouvelles pulsions sexuelles, à l'incertitude de leur identité, d'exprimer les conflits intérieurs de cet « entre-deux »

*« La violence en tant que force de vie correspond à un processus défensif à l'égard de l'autre sans intention de lui nuire ou de lui faire du mal »*⁵⁰

L'adolescent.e éprouve une grande violence en lui.elle et autour de lui.elle car le processus adolescent est intrinsèquement violent. La somme des bouleversements qui s'opèrent est définitivement violente mais cela ne signifie pas pour autant que l'adolescent.e est un individu par définition violent.

⁴⁷ « La jalousie pathologique » Psychologue.net (2011.12.11)

⁴⁸ « la jalousie » Les relations amoureuses des jeunes(...) »fnacav.fr

⁴⁹ Citation dans le texte

⁵⁰ Psy.be « Comprendre son ado »Adolescence, violence et passion (2007.09.26)

Le passage à l'acte chez l'adolescent.e est inhérent, comme nous l'avons étayé précédemment à des facteurs environnementaux, des facteurs internes liés à la construction adolescente mais aussi à des troubles du comportement. Elle se caractérise entre autre par des troubles du caractère ponctuels tels que l'impulsivité, l'instabilité, l'imprévisibilité(...), des prises de décision brutales, un enthousiasme débordant suivi d'un abattement tout aussi profond et soudain.

« *Les comportements violents à l'adolescence ne sont pas de simples passages à l'acte* +++
• *Il n'y a pas d' « escalade de la violence », il y a un changement de registre* • *Un au-delà de l'agir* • *Un déchaînement* • *Qui signe l'échec des processus de développement.* »⁵¹

Le Professeur Duverger décrit le « *passage à l'acte* » comme un « *Court-circuit* » de la pensée, de la vie mentale, une « *rupture avec un fonctionnement habituel* ». Il s'agit d'une façon de s'exprimer « *aveuglante* » sans recul sur la portée de l'acte et les éventuelles conséquences pour soi-même et pour autrui. Ce qu'il faut retenir ici c'est le caractère de l'immédiateté du passage à l'acte qui exclut, de fait, le recours au raisonnement.

Dans ce cadre, il est important de revenir sur la problématique du contexte et de l'interprétation de la violence par les adolescents comme éléments catalyseurs du passage à l'acte ainsi que de la capacité à l'empathie et donc de projeter, de s'identifier à l'autre. Une immaturité des comportements prosociaux est à relever. (Notions que nous avons développées en amont.)

Les conséquences de la violence adolescente peut se manifester de plusieurs façons et sur l'auteur.e lui.elle-même. L'adolescent.e peut retourner cette violence contre :

- **son propre corps**, cela peut se traduire par des scarifications, des troubles alimentaires (anorexie, boulimie...) et aller jusqu'à la tentative de suicide.

- **la famille, contre les pair.e.s.** La finalité étant la quête ou l'affirmation de soi et d'asseoir leur indépendance.

- **la société, l'école.** Et de manière générale, il.elle va s'opposer à toutes les représentations de l'autorité qui le.la renvoie au principe d'obéissance et à son « ancien » statut d'enfant.

La violence peut se manifester par une attaque du psychisme avec un repli sur soi, une inhibition, et l'utilisation de substances toxiques telles que l'abus d'alcool et/ou de drogues.

Il est crucial, ici, d'appuyer sur la différence entre l'agressivité intrinsèque à la construction adolescente pouvant être définie comme « banale » et la violence à l'adolescence. De distinguer ce qui relève d'ajustements entre les exigences rencontrés par l'adolescent.e et qui fait le lien avec l'autre et la violence qui dénonce une incapacité à aménager ces différentes exigences entraînant une révocation du lien à l'autre.

« *L'opposition et l'agressivité, « banales »* • *L'emprise, plus préoccupante* • *La destructivité, beaucoup plus grave.* « *C'est moi ou l'autre !* »⁵². *Violence destructrice* » Pr Duverger (2005)

Les conséquences sur les victimes de violences se traduisent par :

⁵¹ Pr. P Duverger CHU Angers (2005) « clinique du passage à l'acte chez l'enfant et l'adolescent »

⁵² Citation dans le texte

-Des traumatismes internes et externes.

- De l'anxiété, stress, dépression, insomnies, des conduites autodestructrices et/ou suicidaires

- Une perte de l'estime de soi, isolement, désocialisation, difficultés scolaires

- Des féminicides, Homicides

Des conséquences importantes qui impactent le développement psychologique et social de l'adolescent.e, en particulier le sentiment de honte, la perte d'estime de soi, la difficulté à aller vers les autres et le risque de développer des conduites d'évitement ; lesquelles, si elles ne sont pas prises en compte peuvent se prolonger à l'âge adulte. Lorsque des violences apparaissent dans le couple adolescent, l'ensemble des traumatismes précités nuisent profondément à la construction identitaire, à l'équilibre psychologique de la victime .La méconnaissance, l'incompréhension des violences subies ou leur non- dénonciation sont susceptibles d'apporter une interprétation erronée des comportements acceptables entre partenaires et de pousser l'adolescent.e concerné.e à endosser une posture de victime dans ses futures relations. Il en est de même pour les auteur.re.s de violences, si dès l'adolescence le comportement violent est accepté par le .la partenaire ou s'il n'est pas dénoncé ; il .elle en conclut que celui-ci est tolérable et il.elle est susceptible de l'investir comme un moyen de communication, de domination qui va perdurer au fil de ses relations.

3.4 Violences adolescentes, cadre pénal

Le passage à l'acte chez les adolescent.e.s, initié par une impulsion fulgurante, masque tout recours possible au raisonnement, est aussi étayé par le sentiment d'impunité dû à l'âge : « je suis mineur.e, je ne risque rien », par l'immaturation du raisonnement : « je ne me ferai pas prendre » et la méconnaissance des sanctions prévues par la Loi et de la Loi en elle-même.

Pourtant il existe un cadre pénal qui s'applique aux mineur.e.s de moins de 18 ans mais ce dernier est généraliste ; il n'encadre pas spécifiquement les violences dans le couple adolescent.

De fait, si un cadre légal, un protocole de prise en charge et des sanctions pénales encadrent les violences conjugales chez les adultes, l'absence de reconnaissance du couple adolescent entraîne un défaut d'encadrement pénal spécifiques aux victimes et aux auteur.re.s mineurs. Lorsqu'ils .elles sont impliqué.e.s dans des violences de couple, les actes de violence sont considérés indépendamment les uns des autres et ne seront pas appréhendés dans leur globalité, par la justice, tels des faits de violences conjugales.Le.la Juge pour Enfants considère les actes commis et ramène les peines prévues pour les adultes, au statut du.de la mineur.e.

« Puisqu'il est mineur, un enfant risque, pour la même infraction, une peine moins sévère qu'un majeur. Cet adoucissement de la peine s'appelle l'*excuse de minorité*. Les sanctions pénales applicables au mineur varient selon son âge et peuvent être complétées ou remplacées par des mesures et des sanctions éducatives ». ⁵³Quelle que soit la portée des violences ou des

⁵³ Que risque un mineur délinquant au pénal ? Vérifié le 17 février 2021 - Direction de l'information légale et administrative (Premier ministre), Ministère chargé de la justice Service-public.fr

actes commis (violences physiques, sexuelles, morales etc.) il y aura des sanctions pénales, certes adaptées à l'âge de l'enfant mais prises en considération au vue de la gravité des faits accomplis.

Il faut tout d'abord faire la distinction entre *la responsabilité pénale* et *la majorité pénale* :

« *La responsabilité pénale* est l'âge à partir duquel un mineur peut être déclaré coupable d'une infraction. Il n'y a pas d'âge minimal fixé par la loi pour engager la responsabilité pénale d'un mineur. C'est-à-dire que, quel que soit son âge, un mineur peut être reconnu coupable d'une infraction ».

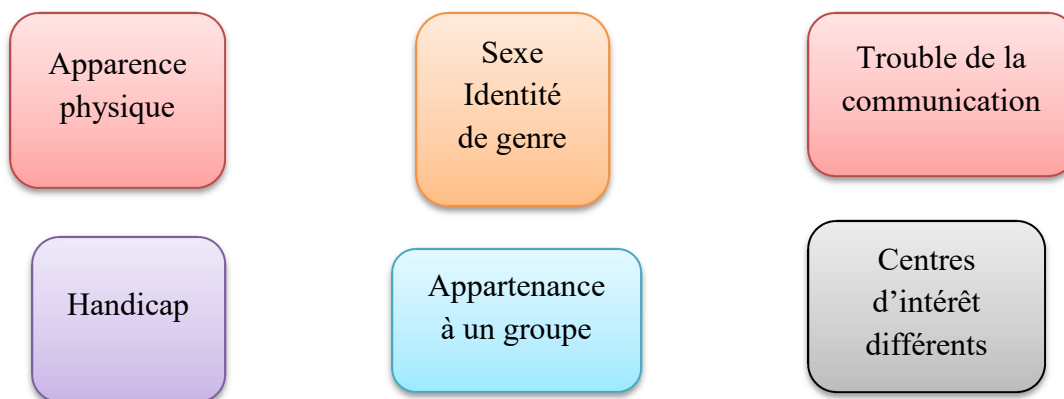
« *La majorité pénale* est l'âge à partir duquel l'auteur d'une infraction est considéré comme un adulte et ne peut pas bénéficier de l'excuse de minorité. La majorité pénale est fixée à 18 ans. En dessous, l'auteur d'une infraction (...) relève du juge des enfants ou d'un tribunal pour mineur. Les sanctions et mesures applicables dépendent selon son âge. »⁵⁴

A. Les harcèlements

Le harcèlement se vit principalement au sein des établissements scolaires où il apparaît comme très fréquent .Il investit plusieurs formes violences et différents modes opératoires.

Le harcèlement se définit «comme une violence répétée. Elle est le fait d'un ou de plusieurs élèves à l'encontre d'une victime qui ne peut se défendre »⁵⁵La violence induite est caractéristique d'un rapport de force et de domination. En France, en 2020, 700.000 victimes ont été recensées, victimes de harcèlements scolaires.⁵⁶

Les différents types de harcèlement recensés se fondent sur le rejet de la différence et sur la stigmatisation de certaines caractéristiques, telles que :



Les harcèlements se manifestent par :

⁵³ Que risque un mineur délinquant au pénal ? Service-public.fr(2021)

⁵⁴ Que risque un mineur délinquant au pénal ? Service-public.fr(2021)

⁵⁵Le harcèlement scolaire.f-victimes.fr

⁵⁶ Le harcèlement scolaire. f-victimes.fr

- **des maltraitances morales** : ce type de harcèlement débute par des insultes, et peut aller jusqu'aux menaces.
- **Un dénigrement social** : mise à l'écart de la vie sociale de l'école constitue également un type de harcèlement moral.
- **le harcèlement sexuel** : propos machistes, sexistes, ou à connotation sexuelle⁵⁷

Les différentes formes de harcèlement constituent un délit pénal grave, peu importe que le la harceleur.se soit majeur.e ou mineur.e ! L'adolescent.e, auteur.e de harcèlements est susceptible d'encourir s'il .elle est âgé.e de 13 ans à 18 ans, 6 mois de prison (1 an en cas de circonstances aggravantes) et 7.500 euros d'amende s'il n'y a pas de circonstances aggravantes. « *Si le harcèlement moral comporte au moins 2 circonstances aggravantes, il encourt 18 mois d'emprisonnement et 7.500 euros d'amende.* »⁵⁸

B – Internet et le cyber harcèlement

Dans le cadre de la thématique du mémoire, il est incontournable que nous abordions le phénomène du cyber harcèlement. Le cyber harcèlement est défini comme « *un acte agressif, intentionnel perpétré par un individu ou un groupe d'individus au moyen de formes de communication (sic) électroniques, de façon répétée à l'encontre d'une victime qui ne peut facilement se défendre seule* ». ⁵⁹

Le cyberharcèlement s'opère via les réseaux sociaux, les téléphones portables, messageries instantanées, forums, chats, jeux en ligne, courriers électroniques, sites de partage de photographies.

Le cyberharcèlement (nonaharcelement.education.gouv.fr) consiste en la diffusion instantanée d'images et/ou de messages auprès d'un public infini⁶⁰. Dans le cadre de la diffusion d'images, cela se réfère aussi aux photos prises à l'insu et sans le consentement de la personne, aux photos intimes ou à caractère sexuelle qui ont été faites dans le cadre privé. Ce dernier se distingue du harcèlement scolaire en se prolongeant hors de l'enceinte scolaire et poursuit la victime sans relâche dans son quotidien. Il est quasiment impossible de stopper les publications dont certaines peuvent perdurer plusieurs années ou ne jamais disparaître des sites d'hébergement. Internet* offre un espace infini de possibilités de diffusion et un prolongement des exactions hors du système scolaire. En sus, l'anonymat (ou l'utilisation d'un pseudo) de l'auteur.e, ne permet pas toujours son identification et entraîne la victime dans une spirale infernale de paranoïa, qui la maintient dans un état d'angoisse et de vulnérabilité permanente. L'adolescent.e se retrouve isolé.e de tout soutien possible, seul.e devant son écran et exposée 7 jours / 7 et 24heures/24. Une autre forme de cyber violence peut être mise en exergue ; laquelle consiste non pas à poursuivre la victime, mais à la bannir de réseaux sociaux, de groupes de discussions ...Bannissement signifié aux yeux de tous les

⁵⁷ www.capital.fr/economie-politique/harcelement-moral-a-lecole-demarches-et-sanctions-1388007

⁵⁸ Ibid

⁵⁹ Ministère de l'Éducation Nationale, de la Jeunesse et des Sports .nonaharcelement.education.gouv.fr/

* « Ensemble de réseaux mondiaux interconnectés qui permet à des ordinateurs et à des serveurs de communiquer efficacement au moyen d'un protocole de communication commun (IP). Ses principaux services sont le Web, le FTP, la messagerie et les groupes de discussion » Définition-Internet insee.fr (2020.05.14)

⁶⁰ « Qu'est- ce que le cyber harcèlement ? » nonaharcelement.education.gouv.f

membres du groupe et sur lequel le .la harcelé.e n'a plus aucun regard, ni aucune action possible. Les soutiens potentiels de l'adolescent.e ne prendront pas forcément partie contre cette exclusion, de peur d'en être aussi victimes. Les conséquences sur ces jeunes sont extrêmement graves tant leur bien-être et leur santé mentale sont affectés. Elles sont considérées comme supérieures aux conséquences du harcèlement scolaire traditionnel. Il faut noter que ces deux types de harcèlement se couplent très souvent et ne laissent donc, aucun répit aux victimes : le sentiment d'insécurité est permanent et l'isolement social violent.

Les violences cybernétiques courantes prennent les formes suivantes :

- « Les intimidations, insultes, moqueries ou menaces en ligne
- La propagation de rumeurs
- Le piratage de comptes et l'usurpation d'identité digitale
- La création d'un sujet de discussion, d'un groupe ou d'une page sur un réseau social à l'encontre d'un camarade de classe
- La publication d'une photo ou d'une vidéo de la victime en mauvaise posture
- Le sexting⁶¹ »⁶²

Les sanctions pénales concernant le délit de cyber harcèlement se déclinent ainsi :

- « Si l'auteur est majeur, il risque 2 ans de prison et 30 000 € d'amende. La peine maximale peut aller jusqu'à 3 ans de prison et 45 000 € d'amende si la victime a moins de 15 ans.
- Si l'auteur est un mineur de plus de 13 ans et la victime a plus de 15 ans, il risque 12 mois de prison et 7 500 € d'amende
- Si l'auteur est un mineur de plus de 13 ans et que la victime a moins de 15 ans, il risque 18 mois de prison et 7 500 € d'amende.
- Pour la mise en ligne d'images intimes d'une autre personne sans son consentement, la peine est de 2 ans de prison et 60 000 € d'amende.
- « La diffamation publique* est sanctionnée par la loi plus lourdement que la diffamation non publique. Son auteur encourt une amende de 12 000 euros. L'amende est portée à 45 000 euros en cas de circonstance aggravante : diffamation portant sur un policier, un juge, un élu, un parlementaire ou bien ayant un caractère sexiste, homophobe, raciste. »⁶³

« La sanction sera alors proportionnellement adaptée par le.la Juge des Enfants qui aura recours à l'excuse de minorité explicitée précédemment. Dans tous les cas, ce sont les parents des auteurs mineurs, quel que soit leur âge, qui seront responsables civilement » : Ils devront indemniser les parents de la victime⁶⁴

⁶¹Contraction de « sex » et « texting ». On peut le définir comme « Des images produites par les jeunes (17 ans et moins) qui représentent d'autres jeunes et qui pourraient être utilisées dans le cadre de la pornographie infantile

⁶² Identifier le cyber harcèlement. nonauharcèlement.education.gouv.fr

⁶³ <https://www.justifit.fr/b/guides/droit-penal/diffamation>

⁶⁴ Internet sans crainte.fr « Cyber harcèlement que dit la loi ? »

* « la diffamation est « publique » lorsque les propos tenus peuvent être entendus ou lus par des personnes étrangères aussi bien au diffamateur et à la victime. Exemples : le fait de diffamer une personne dans un livre, par voie de presse, sur un site internet ou dans la rue. »

4. ADOLESCENCE ET RESEAUX SOCIAUX

4.1 Les réseaux sociaux

Pour intégrer un réseau social, le.la futur.e utilisateur.trice peut créer un profil sous sa véritable identité ou en faisant appel à un pseudonyme .Il.elle pourra alors accéder aux profils des autres membres qui l'auront accepté.e dans leur communauté d'ami.e.s, mais aussi, publier, partager, consulter différents contenus : des textes, des photos, des vidéos, des liens, exprimer leurs émotions et leurs ressentis. Le réseau social est donc un lieu de partage qui permet à des millions d'individus d'être interconnectés à travers la planète et qui ne connaît pas de frontière. En retour et en toute logique « *Les réseaux sociaux s'alimentent des émotions des personnes, de leur besoin de communiquer et d'interagir.* » (Belfiore)

En 2021 « Instagram » et « TikTok », sont les applications favorites des enfants (même si l'âge de 13 ans est requis pour s'y inscrire), des adolescent.e.s. Elles se décrivent comme des applications de réseautage social utilisables sur smartphone favorisant les discussions, le partage de photos et de vidéos et revendiquent 1,221 milliards d'utilisateurs actifs mensuels pour Instagram et 1.1 milliards pour TikTok en 2021⁶⁵.

En France, en février 2021,

- 11 millions d'individus sont actifs chaque mois sur **TikTok** dont 40 % ont entre 15 et 24 ans et 45,7% ont moins de 13 ans.
- 22 millions d'individus sont actifs par mois sur **Instagram** dont 49% ont entre 15-19 ans et 34% représente les 11- 14 ans.⁶⁶

Selon les données du site en ligne Statista, en 2018 (France), 45% des enfants de 8 ans et 89 % des enfants de 14 ans possèdent un smartphone⁶⁷. Si nous nous rapprochons des chiffres précités, concernant l'utilisation des 2 réseaux sociaux leaders sur notre territoire, il apparaît clairement que certains enfants débutent leur vie sociale et découvrent les interactions avec les autres au travers des réseaux sociaux. Il s'avère que dès les prémices de l'adolescence, ceux-ci font partie intégrante de leur vie quotidienne. Les « adolescents deviennent si accros aux réseaux sociaux que 40 % d'entre eux dorment même avec leur smartphone ! Le smartphone devient une extension de soi, une sorte de doudou numérique pour ces enfants de l'ère connectée, ou « natifs du numérique » qui grandissent et évoluent dans le monde des réseaux sociaux numériques »⁶⁸. Cela nous ramène à une réflexion sur l'impact de ces technologies dans la construction identitaire de l'adolescent.e, dans son cheminement vers la sexualité : a fortiori, dans la place de l'intimité dans ce tout connecté. Néanmoins, il est établi qu'il n'y pas qu'un argumentaire négatif à l'encontre de l'usage des réseaux sociaux à l'adolescence : « les interactions en ligne favorisent notamment le développement des

⁶⁵ C. Asselin .blog.digimind.com (2, 2021)

⁶⁶ C. Asselin .blog.digimind.com (2, 2021)

⁶⁷ <https://fr.statista.com/statistiques/1007368/part-utilisation-smartphone-enfants-france>

⁶⁸ E. Gentina « Facebook, Snapchat, Instagram : les réseaux sociaux font aussi du bien aux adolescents ! »theconversation.com (2020.03.11)

compétences sociales au moment de l'adolescence,(...)un moyen de vaincre l'isolement,(...) et offrent une fluidité dans les liens sociaux(...)le lien n'est jamais rompu, même après la séparation physique. »E. Gentina

4.2 Couple adolescent et réseaux sociaux

Pour Pascale Roux, « *les réseaux sociaux, mettent en scène de nouveaux codes amoureux. Popularité, valorisation de soi sont recherchés (sic) à travers les relations. Malgré cela, les ados d'aujourd'hui désirent toujours vivre le grand amour.* »⁶⁹ Elle explique que les anciennes générations étaient plus dans « l'état amoureux » et qu'à l'heure actuelle, internet et les réseaux sociaux créent un nouveau langage affectif. « *On échange via les écrans, on tisse des liens, on se rapproche virtuellement* ».

Nous allons détailler de façon succincte cette « parade amoureuse » au temps du numérique.

En amont de la concrétisation de la relation amoureuse et du passage à l'intimité, un protocole très codifié est scrupuleusement suivi par les adolescent.e.s dans leur démarche de séduction.

Au cours de l'enquête, menée dans le cadre du mémoire, à la question posée aux lycéen.ne.s :

« Comment branches- tu une fille ou un garçon ? » la réponse est la même pour tous.tes :

« Il.elle me plaît, je le.la trouve sympa : je lui demande son Insta ! »

Les adolescent.e.s se découvrent via les réseaux sociaux Instagram et Snapchat et cela dans un ordre précis car chaque réseau a ses caractéristiques propres, adaptées à chaque phase(ou étape) évolutive de la relation. Instagram permet d'observer l'autre dans son intimité, de connaître ses passions, ses idées, ses émotions et son groupe d'ami.e.s. De simple observateur.trice, le.la nouveau.elle « follower*⁷⁰ » a la possibilité de signaler son intérêt, de signifier son attirance en usant et multipliant les « like » et les « émojis » sous les photos et vidéos de la personne convoitée. L'envoi de DM (message privé) notifie l'intérêt que la personne suscite, la conversation est établie et le jeu de la séduction s'instaure par le dialogue. Si l'attirance est réciproque alors l'aventure continue via Snapchat, cette application permet aux deux protagonistes de se « lâcher » et de communiquer en face à face et de voir si l'autre a du *répondant*. C'est à cette période que peut débuter l'envoi de « nues » (photos dénudées) et le sexting. L'officialisation du couple se fera exclusivement sur Instagram et se déroule en deux temps. Premièrement, il y a officialisation du couple virtuel auprès des pair.e.s : on figure discrètement sur les photos et vidéos de l'autre et on « deep like⁷¹ » ses publications. Dans un deuxième temps, le statut : en couple est mentionné dans la « bio » Instagram des deux partenaires ; le couple affirme son existence dans la vie réelle et dans le monde virtuel.

Lorsque que le couple s'est déclaré en tant que tel, les réseaux sociaux vont jouer de nouveaux rôles entre les partenaires. Désormais ils vont pouvoir échanger 24h/24. Les

⁶⁹ P .Roux « L'adolescent amoureux, une étape décisive dans sa vie »F Jeand'Heur, Lafamily.ch (2021.04)

⁷⁰* Suiveur.se de compte

⁷¹ * représente le fait de liker les publications antérieures à la relation de couple datant parfois de plusieurs années.

couples ont la possibilité de communiquer instantanément (par écrit ou en Visio) et sont de fait plus fusionnels. Il s'avère que ces couples fusionnels sont plus soutenant l'un envers l'autre et leurs échanges renforcent leur sentiment de sécurité. A l'adolescence, cette technologie renforce la fusion amoureuse car le.la jeune s'attache très fort à l'autre pour mieux se détacher des parents. En revanche, elle rend davantage dépendant et engendre des soucis relationnels. En effet, les nouvelles technologies, si elles renforcent la dépendance, rendent aussi possible la surveillance et le contrôle de l'autre. « *les appels et sms illimités sur les smartphones, dopent les contacts et laissent peu d'excuses pour ne pas réagir... Les ados se sentent obligés d'être connectés en permanence et, en couple, si l'un des deux ne répond pas au quart de tour, c'est vite la panique ! Il faut souvent se justifier dans la minute...* ».⁷²

» Prouver son amour à son.sa partenaire peut passer par le partage de ses codes d'accès afin qu'il.elle puisse vérifier le contenu des messages émis et/ou reçus mais aussi lui permettre d'intervenir dans les échanges avec les pair.e.s. Il arrive qu'il soit possible que le .la partenaire exige que certains contacts voire tous les contacts soient effacés. « *Cela s'apparente à de la violence conjugale* » D. Plisnier.⁷³

Si le couple se construit avec, et par les réseaux sociaux, la rupture est aussi gérée via ces canaux. Effacer son.sa ancien.ne partenaire de sa vie prend peu de temps : il suffit de purger son compte des vidéos, photos, etc. où il.elle apparaît, de supprimer son contact voire de lui bloquer l'accès à ses comptes. La rupture est un bon point de départ au cyber harcèlement car l'autre partenaire conserve toutes les traces des échanges et peut ainsi les utiliser comme support d'une vengeance. Cela lui permet de pouvoir menacer, d'exercer des pressions, de harceler, de publier des photos ou vidéos privées (sexting) afin d'humilier l'ancien .e partenaire.

Lavaud rapporte « *un taux élevé de cyberharcèlement dans le cadre de la relation amoureuse chez les ados puisque 41% des interviewés disent en avoir été victimes Pour 13%, ce harcèlement était d'ordre sexuel (...) Plus de filles que de garçons ont rapporté des conduites abusives non sexuelles (40% versus 21%), il s'agissait très largement de filles « traquées » par leur petit ami pour savoir où elles étaient et avec qui (...)* »⁷⁴

Il est primordial pour les adolescent.e.s de savoir, de pouvoir, fixer des règles qui leur conviennent afin de respecter l'autre, son intimité, son jardin secret et ses disponibilités et de ne pas être harcelant.e ou à contrario de tout accepter. Entrer dans cet engrenage entraîne la surenchère des « preuves d'amour » et potentiellement l'apparition de comportements abusifs, délictueux de l'ordre du harcèlement, de l'intimidation pour finalement investir le terrain des violences de couple.

⁷² Sudinfo.be/art/1658093/article/2016-08-31comment-les-reseaux-sociaux-influencent-les-premieres-relations-amoureuses-chez

⁷³ David Plisnier, assistant social au Centre de Planning familial des Femmes prévoyantes socialistes (FPS) de Soignies – réseau Solidaris.

⁷⁴ Adolescents cyber-harcelés par leur amoureux: un canal virtuel vers une violence bien réelle ? S. Lavaud (2014.11.25) français.medscaoe (2021.07.13)

II – Quelle est la place des réseaux sociaux dans l'émergence des violences dans le couple adolescent ? Etude menée auprès de lycéen.ne.s à La Réunion.

En 2021, en France, force est de constater du peu d'études menées sur le couple adolescent, de l'inexistence de recherches sur les violences au sein de ce couple et de recensement du nombre des victimes et/ ou d'auteur.re.s. Les recherches permettant d'étayer le débat émanent principalement du Québec (Canada) où le sujet des violences dans le couple adolescent est l'objet d'intérêt et d'études spécifiques depuis une dizaine d'années où elles font l'objet d'études spécifiques.

Pourtant, dans notre pays, les faits divers relatant des violences de couple impliquant des adolescent.e.s existent, et des victimes rapportent les comportements abusifs, subis de la part de leur partenaire, via des plateformes sur les réseaux sociaux ou sur des sites d'associations tels que « En avant toute.s » via la page « commentonsaime.fr ». En dépit de l'existence de nombreux témoignages accessibles sur les réseaux sociaux, il n'en ait pas fait état dans notre quotidien. L'absence de mise en lumière de cette problématique a clairement initié le choix de la thématique de mon mémoire. Dans l'optique d'obtenir des informations et des résultats spécifiques à notre territoire, j'ai décidé d'aller vers les lycéens vivants dans mon environnement, la Réunion. Mon enquête se focalise sur la perception du couple, les attentes qu'ils.elles ont de leur partenaire, et de l'utilisation des réseaux sociaux dans le fonctionnement de celui-ci et des entraves ou comportements abusifs. L'objectif de l'enquête est de montrer l'omniprésence des réseaux sociaux au sein du couple adolescent et d'affirmer l'impact des applications Snapchat et Instagram comme des outils qui déclenchent, encouragent et facilitent les comportements abusifs entre partenaires.

1. Outil et Méthodologie de recherche

1.1 Préparation du questionnaire

Lors de la préparation de mon questionnaire (cf. [annexe 1](#)), j'ai choisi, délibérément, de ne sélectionner que les applications Snapchat et Instagram en raison de la prédominance de leur utilisation auprès des adolescent.e.s français.es. En effet, dans le cadre du mémoire il est nécessaire de sélectionner les applications susceptibles de générer des violences et d'en définir les fonctionnalités :

- partage de codes d'accès et de données relatives au contenu des comptes
- fusionnage des comptes
- voir si une personne est en ligne
- Géolocalisation (ou désactivation de géolocalisation) et déplacements d'une personne ainsi que le moyen de transport utilisé

Rappelons brièvement, que la personne qui partage ses données peut le faire de son plein gré, mais cela peut aussi lui être imposé. Elle a aussi la possibilité de masquer ces informations, même si l'autre partie en sera immédiatement informée.

Les questions ont été élaborées de façon à rester focalisées sur la perception du couple via les réseaux sociaux, sur l'utilisation des applications dans la surveillance du .de la partenaire, les notions de jalousie et d'intimité au sein du couple. Les cyberviolences et les violences de couple à l'adolescence générées via, et par, les réseaux sociaux ont aussi fait l'objet de questions.

1.2 Panel de l'enquête :

J'ai opté pour une enquête quantitative afin de connaître le nombre d'élèves qui optent pour un même comportement ou un même raisonnement, afin de pouvoir me faire une idée concrète de la pensée générale qui les anime.

Le panel choisi pour cette étude correspond à des lycéens et des lycéennes âgé.e.s entre 15 et 19 ans inscrit.e.s pour une part, dans un lycée d'enseignement général : le lycée Evariste de Parny de la commune de Saint Paul et d'autre part dans le lycée Vue Belle, d'enseignement professionnel. Le choix de ces deux lycées a été déterminé par la facilité d'accès permise par des connaissances travaillant au sein de ces établissements. Les classes ont été sélectionnées en fonction de l'âge des participant.e.s, à savoir les classes de seconde, première et de terminale.

1.3- matériel utilisé

Le support choisi pour cette enquête est un questionnaire qui relève les données qualitatives auprès des élèves. Je suis intervenue dans les classes afin de me présenter, d'expliquer en quoi consistait ma formation de CCF, de préciser le cadre dans lequel j'effectuais cette démarche et qui nécessitait leur participation .Le but étant de créer un cadre sécurisant et sécurisé quant au traitement des informations recueillies et de leur utilisation, et de les assurer de l'anonymat de leurs réponses.

Le questionnaire « : Les violences dans le **couple adolescent** et de l'influence des réseaux sociaux » se décline en plusieurs questions relatives au fonctionnement du couple adolescent en lien avec les réseaux sociaux, à la responsabilité des applications comme facilitatrices de comportements abusifs et point de départ de violences dans les relations amoureuses. Le questionnaire comporte 15 questions fermées.⁷⁵ Une 16ième question fermée a été posée à

⁷⁵ Cf. Annexe

* Filière technologique

*Filière professionnelle

** ou se définissant comme tel.le

l'oral en cours d'enquête, car son importance m'est apparue à l'issue des premiers retours. Elle n'apparaît donc pas, sur le questionnaire distribué : « Les réseaux sociaux ont –ils déclenché des disputes dans votre couple ? (couple présent ou passé) » Réponses proposées : « rarement - parfois – souvent »

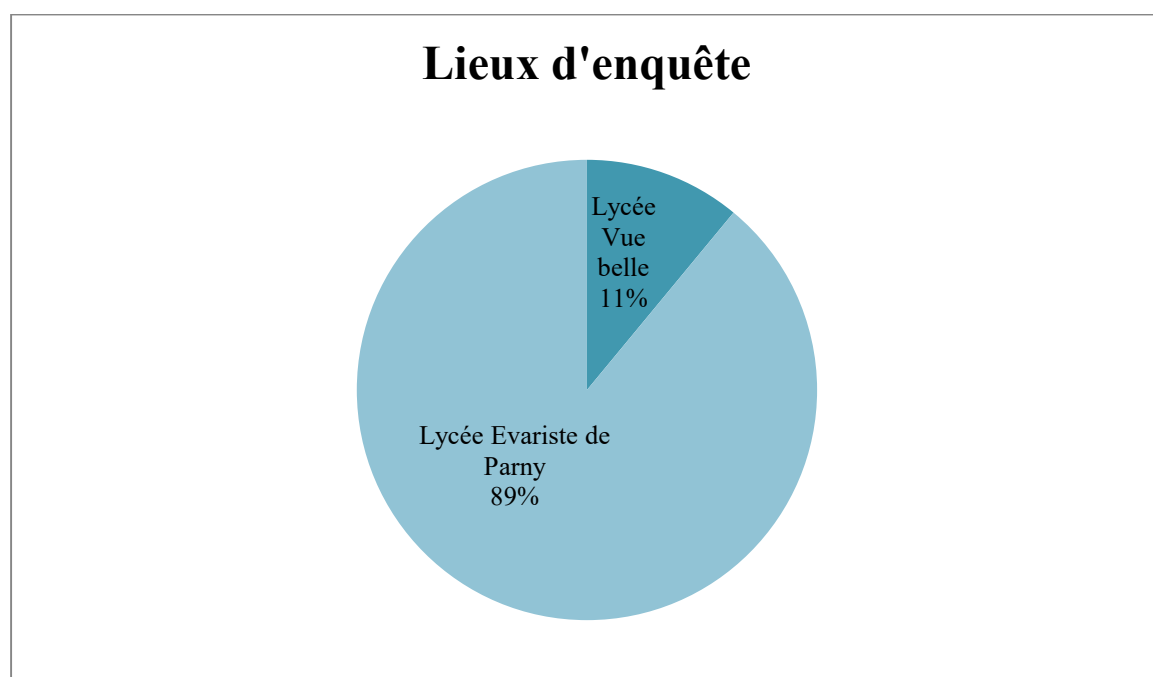
Outre les caractéristiques de genre, âge, classe et lycée, l'enquête quantitative porte sur l'utilisation des applications dans le couple adolescent, le cyber harcèlement et les réseaux sociaux comme potentiels catalyseurs de violence. Volontairement, je n'ai pas évoqué l'orientation sexuelle des participant.e.s, la question du couple hétérosexuel ou homosexuel ne se posant pas dans le cadre de mon enquête, seules les violences au sein du couple, quel qu'il soit, suscitent mon intérêt.

7 items portent sur la place qu'occupent les réseaux sociaux au sein de la relation amoureuse
4 items concernent les tensions générées par les réseaux sociaux dans le couple

3 items évoquent le cyber harcèlement subi ou commis

1 question permet de voir auprès de qui les adolescent.e.s cherchent de l'aide dans les situations de violences

1 question supplémentaire porte sur leur connaissance ou méconnaissance de faits de violence dans le couple adolescent.

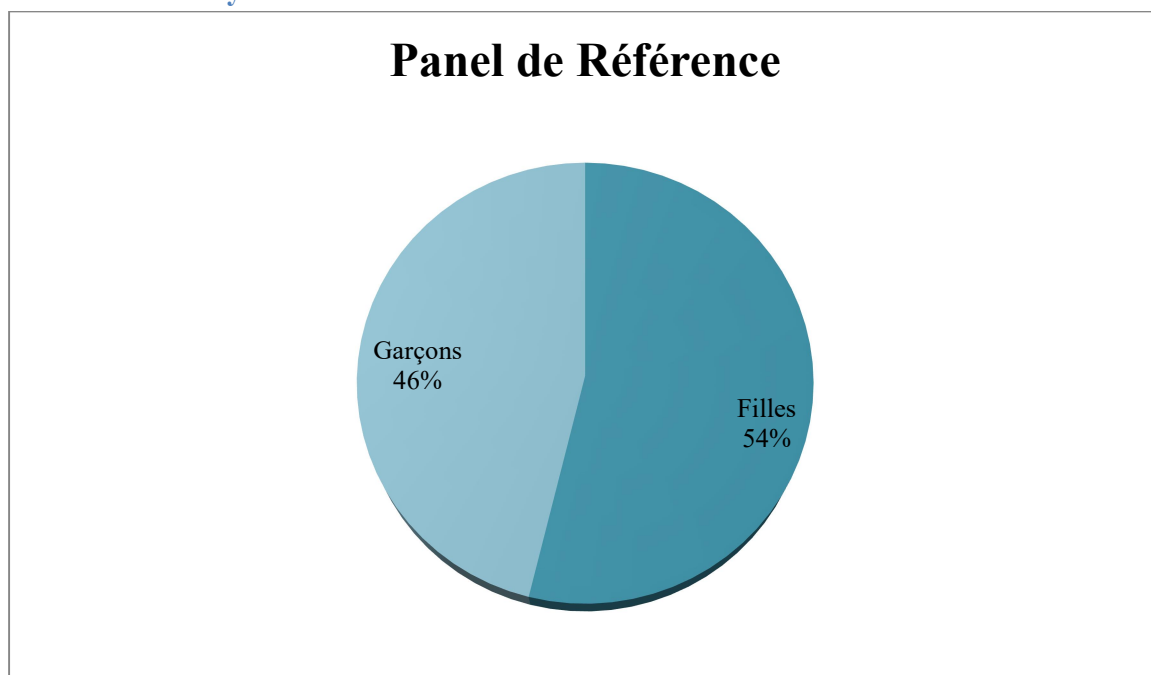


1.4- Les limites de l'enquête :

La principale difficulté rencontrée tient au fait que je n'ai pas pu avoir accès au nombre de classes souhaité, c'est-à-dire un nombre équilibré de classes de seconde, de première et de terminale. Les cours effectués en distanciel, ainsi que les mesures et les évacuations sanitaires générées par la crise de la Covid19 ont empêché un libre accès aux élèves. Cela explique, la disparité entre le nombre de questionnaires distribués au lycée Evariste de Parny et au lycée Vue Belle qui tient au fait que ce dernier a été placé en évacuation sanitaire Covid 19, pendant mon intervention. Bon nombre de lycéen.ne.s ont dû regagner leur domicile, les élèves de première étaient en demi-groupe et les élèves de terminale ont poursuivi leur année scolaire en distanciel. En conséquence, j'ai dû abandonner l'idée de pouvoir étudier une évolution possible des comportements entre les élèves de seconde et ceux de terminale.

2. Analyse et limites des résultats de l'enquête

2.1 Analyse des résultats



- La moyenne d'âge la plus représentée par 46.2% est de 17 ans.
- Sur 182 élèves, tous âges confondus, 76 sont en couple soit 41.8%.

Les résultats (cf. [Annexe2](#)) nous apprennent que 98% des lycéen.ne.s possèdent un compte Instagram et /ou Snapchat ce qui permet de confirmer la prévalence de ces applications auprès des adolescent.e.s (ou jeunes adultes).

Si le partage des codes d'accès entre partenaires n'apparaît pas comme privilégié auprès de la population concernée (35.2% oui – 64.8% non), le fait que cela symbolise une preuve d'amour et / ou de confiance représente 43.4% des interrogé.e.s. Ce qui implique que les

élèves concernés par ces 43.4% autorise l'intrusion et/ou le partage de leurs données par leur partenaire et sont susceptibles d'exiger la même démarche de leur amoureux.se. Seulement ,21.4% disent souhaiter avoir accès aux conversations privées du partenaire, 79.1% ont déclaré signaler lorsque les contacts de ces derniers leur déplaisaient et 32.4% en exigeraient la suppression.

La problématique de la géolocalisation du.de la partenaire est intéressante, car de prime abord la grande majorité répond à 78.6% qu'elle ne leur semble pas importante dans la relation de couple .Néanmoins, lorsque la question est formulée sous un autre angle : celui de la jalousie suscitée par une géolocalisation ou par une absence de géocalisation : 27.5% répondent par l'affirmative.

Les résultats obtenus concernant les publications sur les réseaux sociaux comme génératrices de tensions et /ou de jalousie représentent 35.2% de oui pour 64.8% de non *****remarque des élèves sur la question ...j'ai reformulé cetteLa reformulation de cette question à l'oral (réponse retranscrite sur le formulaire d'enquête) a été effectuée sur un panel de 53 élèves. Il ressort que 29 élèves sur ces 53 élèves ont répondu « souvent » soit 54.7%de l'échantillon. Alors que 72.5%des élèves ne considèrent pas les réseaux sociaux comme faisant partie de leur couple, les chiffres obtenus concernant leur implication dans la surveillance des partenaires atteignent 46.2%chez les personnes surveillées pour 48.9% chez ceux exerçant la surveillance, tout sexe confondu. 13.6% des lycéen.ne.s ont pour leur part subi des pressions, des menaces ainsi que des violences décrites comme pouvant être physiques, psychologiques et/ou sexuelles. Ce qui, lorsqu'on ramène le pourcentage au niveau humain, représente tout de même 25 lycéen.ne.s (sur 182) victimes de violences de la part de leur partenaire et 2.7% des auteur.e.s reconnaissent avoir exercé des pressions et des menaces mais ne s'impliquent pas dans les faits de violences physiques et/ou sexuelles.

Quant à la question centrale de la connaissance de faits de violences fréquents dans le couple adolescent : 51.1% de la population interrogée répond par l'affirmative. Ce chiffre est évidemment très interpellant mais ramène à la notion de violence à l'adolescence, à l'interprétation et la qualification de faits de violence. Cependant, cela démontre que ce qu'ils.elles nomment, dénoncent comme étant des faits de violence dans le couple ont un énorme retentissement. Cela suppose que ces faits sont connus /reconnus et vécus par les adolescent.e.s et il paraît inconcevable d'en nier ou d'en minimiser l'existence, et d'en sous-estimer les conséquences chez les victimes et les auteur.e.s adolescent.e.s dans leur vie présente et au sein de leurs futures relations amoureuses .A la question de savoir auprès de qui les victimes ont cherché du soutien,la famille et les ami.e.s sont les seuls cités. Il n'est pas fait mention d'une recherche d'aide dans le milieu scolaire mais d'un seul retour mentionne une seule aide extérieure auprès d'un « psy ».

2.2-Les limites du questionnaire

Lors de l'analyse des résultats, il est apparu des dissonances dans les réponses fournies à des questions évoquant les mêmes items mais formulées différemment, ou bien, présentées sous un autre angle .Notamment, la question de la géolocalisation qui a été posée sous deux formes distinctes et qui a obtenu deux scores différents , certains élèves ayant répondu par

l'affirmative à une question à laquelle ils.elles avaient précédemment répondu par la négative. L'adjectif « important » figurant dans la première question sur la géolocalisation, a posé problème...il semble que les adolescent.e.s se géocalisent par réflexe régulièrement mais « important » ne leur convient pas. (Réponse fournie par les intéressé.e.s)

A la lecture des réponses faites, j'ai pu constater de l'importance de la formulation des questions, qui doivent être plus en adéquation avec l'âge du public interrogé. Ici, les questions étaient peut-être, parfois trop longues et cela a suscité des interprétations et joué sur les réponses données. Ensuite, l'emploi du conditionnel présent dans les questions a suscité plusieurs interpellations de la part des élèves car certain.e.s ont eu des difficultés à situer la question dans le temps et n'ont pas pu/su répondre sans un éclaircissement de ma part : le présent et le passé composé, choisis à l'origine, auraient été préférables. Le choix du conditionnel présent me semblait plus approprié car il fait appel à l'imaginaire et il aurait permis (de mon point de vue) aux élèves qui n'étaient pas, ou n'avaient jamais été, en couple de se projeter dans les situations proposées mais il s'avère que cela a été une erreur. Cela a perturbé la compréhension des questions.

3- Interprétation des résultats

De prime abord, les réponses apportées par les élèves sur la résonance des réseaux sociaux dans leur couple, contredisent les hypothèses émises lors de la construction du questionnaire. La majorité des lycéen.ne.s (73%) ne partagent pas leurs codes d'accès, ils.elles ne ressentent pas la nécessité de géolocaliser leur partenaire, ne considèrent pas les réseaux sociaux comme faisant partie de leur couple et ne les envisagent pas comme générateurs de tensions et de jalousie entre les partenaires. Pourtant, 79% d'entre eux se servent de ces outils pour regarder, approuver ou désapprouver les contacts de l'autre. Il semble donc possible que les discussions qui découlent de ces désaccords, soient sources de tension. En effet, cela révèle une ingérence dans la vie privée du/de la partenaire, une surveillance et un contrôle potentiel de ses relations. Lorsque les adolescent.e.s sont interrogé.e.s sur une utilisation des réseaux sociaux comme outil de surveillance, de pression, de menaces et de violences : que ce soit en tant que victimes (59.8%) ou auteur.es (51.6%), les pourcentages sont très élevés dans les deux cas. Ce qui amène à penser qu'ils.elles se servent des applications et de leurs fonctionnalités pour potentiellement géolocaliser, suivre les publications, utiliser des informations personnelles (écrits, photos, vidéos...) pour atteindre l'autre, exercer une emprise, contrôler sa vie et porter atteinte à ses libertés. Lors de l'enquête, le lien entre les réseaux sociaux et la jalousie n'a pas rencontré le retour escompté, néanmoins, il paraît difficile de ne pas voir son rôle et son implication comme moteur, dans les démarches engagées par les adolescent.e.s, envers leur partenaire, dans leur relation amoureuse.

Lorsqu'on observe les données récoltées, non pas indépendamment les unes des autres, mais dans leur globalité et en les croisant, on peut oser une approche différente de l'analyse brute des résultats. En dépit des réponses négatives qui vont à l'encontre de l'hypothèse d'une participation active des réseaux sociaux au sein de la vie du couple adolescent, la majorité des participant.e.s affirme pourtant en utiliser les fonctionnalités pour accomplir des actions qui ont des conséquences directes sur leur couple. On peut donc en déduire que les réseaux

sociaux et particulièrement les applications Snapchat et Instagram intègrent des fonctionnalités qui permettent la surveillance et/ou favorisent le cyber harcèlement ,et qu'elles sont présentes au sein du couple adolescent .Elles suggèrent des comportements sans que les adolescent.e.s en aient pleinement conscience et sont facilitatrices de conduites abusives.

Si ces résultats sont plutôt rassurants dans la mesure où, la majorité des élèves interrogé.e.s semblent gérer leurs angoisses, avoir confiance en leur partenaire, intégrer la notion de respect, de liberté et de droit de l'autre à une intimité, il ne faut, cependant, pas occulter les 27% d'adolescent.e.s restants qui se sont reconnu.e.s dans l'ensemble de items proposés. Les réseaux sociaux font partie de leur couple, le partage des codes d'accès est synonyme d'amour, de confiance. Pour les concerné.e.s, il est important d'avoir accès aux conversations privées du.de la partenaire, de lui faire supprimer les contacts qu'il.elle désapprouve. La géolocalisation de l'autre est importante et génératrice de jalousie. De même, la consultation des publications s'effectue plusieurs fois par jour et celles-ci entraînent des tensions et de la jalousie. On retrouve certainement leur présence dans les 48.9% de participant.e.s que les réseaux sociaux ont amenés à surveiller, à exercer des pressions, à menacer leur amoureux.se dans le cadre de leur relation. Ce qui interpelle dans cette configuration, c'est que si les données révèlent que les garçons**comme les filles**s'adonnent à la surveillance du .de la partenaire, le nombre de garçons se déclarant comme victimes de cet abus, est de 52.38% pour un taux de 42.9% de victimes filles**.Les filles sont plus enclines à utiliser les fonctions proposées par les applications pour surveiller la .la partenaire, que leurs homologues masculins**.

Sur la totalité de l'échantillon, composé de 98 filles et 84 garçons : 20 élèves ont signalé avoir été soumis.es à des pressions et/ou avoir été menacé.e.s. 5 élèves ont déclaré avoir subi des violences psychologiques, physiques et /ou sexuelles au sein de leur couple par le biais des réseaux sociaux, dont 3 filles et 2 garçons. Ce résultat interpelle, par la proportion quasi égale de garçons et de filles victimes d'actes de violences physiques et/ou sexuelles dans le cadre de leur relation amoureuse sur un panel de 182 élèves. A une échelle moindre et plus modestement, les résultats obtenus ici peuvent être mis en parallèle avec ceux publiés par Spinney (2007) révélant un taux de victimisation égale chez les filles et les garçons dans le cadre des violences adolescentes.

A ce stade, l'enquête menée permet de constater que les réseaux sociaux jouent bien un rôle dans le couple adolescent, qui va pour certain.e.s, au-delà du simple outil de communication. Les fonctionnalités proposées par les applications ont des conséquences sur les conduites adoptées par celles et ceux qui semblent fragilisé.e.s par un manque de confiance en eux et en l'autre. Elles favorisent le harcèlement en offrant la possibilité de surveiller en permanence tout en générant ou en exacerbant la jalousie.

4. Conclusion de l'enquête

Cette « traque » de la sincérité des sentiments et de l'engagement du .de la partenaire dans la relation, la surveillance de ses moindres faits et gestes en temps réel, accentuée, appuyée et/ou entraîne probablement des conduites et des comportements déviants. La finalité est que les réseaux sociaux, en proposant certaines fonctionnalités comme la géolocalisation, le jumelage

de compte, la possibilité de voir si une personne est en ligne, sont vecteurs de tensions et de violences dans le couple adolescent et portent atteinte à l'intimité de la vie privée. Nous sommes en droit de nous interroger sur l'évolution de ces jeunes aux conduites harcelantes au sein de leurs futures relations et de la question de répétition. Mais il est important de rappeler que la période adolescente est une période trouble faite d'émotions débordantes, de passions, qui voit naître l'amour et l'attachement envers un.une partenaire. Aussi, nous pouvons voir dans ces conduites un moyen pour l'adolescent.e de tenter de contrôler des paramètres immaitrisables et lui permettent de se rassurer, de vérifier de l'exclusivité de son .sa partenaire, de prendre confiance en elle.lui. Il devient alors possible que pour certain.e.s, ses comportements ne soient que transitoires et disparaissent en prenant de l'assurance.

III-VIOLENCES DANS LE COUPLE ADOLESCENT ET RESEAUX SOCIAUX: PREVENTION ET ACCUEIL PAR LE.LA CCF

Si les comportements et violences à l'adolescence font régulièrement l'objet d'études en lien avec l'évolution de la société, certaines de leurs spécificités tardent à être prise en compte en France. Lors des recherches effectuées dans le cadre du mémoire, seule la rencontre internationale initiée par le centre francilien de ressources pour l'égalité Femmes – Hommes (Centre Hubertine Auclert (18 mai 2015) est en lien direct avec ces problématiques. En effet, contrairement au Canada, aux états Unis et à la Suisse, les violences dans le couple et les violences cybernétiques en lien avec la relation amoureuse adolescente, ne bénéficient pas, en France, d'un éclairage spécifique. Si les programmes québécois tels que VIRAJ⁷⁶ et PASSAJ⁷⁷ ont vu le jour dès 1989 et ont été diffusés au Québec dès 1994, rien de tel n'existe sur notre territoire. Ce n'est qu'en 2015 que ces deux programmes, qui mettent en place des moyens d'action et de prévention spécifiques, ont été présentés pour la première fois, en France. Ce constat ne fait qu'appuyer le « désert » dans lequel se trouve la France et le retard qu'elle accuse dans ces deux domaines. Si les campagnes de préventions sont axées sur les violences sexistes, les stéréotypes de genre et la sensibilisation à l'égalité femmes -hommes auprès des élèves scolarisés et du grand public, il est dommageable qu'en 2021, dans notre pays les violences de couple dans les relations adolescentes, les cyberviolences sexistes ou sexuelles ne soient pas évoquées. N'est pas abordée, non plus, l'implication évidente des réseaux sociaux dans la vie hyper connectée des couples adolescents, bien qu'ils soient le territoire de prédilection de la vengeance, des humiliations, des chantages...

Comment interpellier sur l'existence des violences dans le couple adolescent et de la nécessité de les faire reconnaître par les institutions française ? Informer et motiver les associations qui luttent contre les violences à s'ouvrir à cette réalité ? Comment faire admettre le couple adolescent et ses violences comme d'importance et de les amener à être pris en considération comme une problématique réelle, aux conséquences graves, sur le

⁷⁶ : Programme de prévention de la Violence dans les Relations Amoureuses des Jeunes

⁷⁷ Programme de prévention et de promotion traitant de la violence dans les relations amoureuses et du harcèlement sexuel auprès des jeunes de 16-17- Québec - Ministère de l'Éducation avec le soutien du Ministère de la Santé et des Services sociaux en 1994

développement des adolescent.e.s et des répercussions sur leurs conduites dans leurs futures relations amoureuses. Il y a là tout un travail possible de déconstruction des idées reçues et des préjugés sur la légitimité et le sérieux de la problématique, pour définir les différences entre les violences de couple adultes et adolescentes, et pour ne pas présupposer des actions de prévention à mener afin de ne pas réutiliser les outils dévolus aux violences conjugales.

1. POSTURE CCF ET PERSPECTIVES D' ACTIONS

Dans le cadre de ma mission de Conseillère Conjugale et Familiale, et tel que cela est défini par le référentiel professionnel (décret n°93-454 du 23.3.1993), je suis habilitée à mener des interventions dans le milieu scolaire, au sein de groupe de parole ainsi que des entretiens individuels auprès de personnes, de couple, de familles. Dans ce cadre, mon approche est une approche psycho-sociale, autrement nommée *counseling*⁷⁸. Mon rôle est avant tout une relation d'aide basée sur l'écoute active centrée sur la personne. Cette écoute se doit de réunir trois conditions indissociables : le regard positif inconditionnel (RPI), l'empathie et la congruence^{79,80}. Mes fonctions telles qu'elles sont définies se regroupent comme suit : l'accueil des personnes, des missions d'information et d'orientation dans le champ de la sexualité et dans ses dimensions affectives, relationnelles et sociales. Y sont associées des fonctions de prévention (dans la promotion de la santé et de la lutte contre les violences), d'aide et d'accompagnement à la vie sexuelle (dans les dimensions affectives, relationnelles et sociales) mais aussi des fonctions éducatives et pédagogiques. La conduite de projet (individuel ou collectif) et la mise en place d'interventions collectives nécessite de travailler en équipe, de construire mon propre réseau de partenaires afin de soutenir et orienter le public efficacement.

1.1 Une posture spécifique aux violences dans les couples adolescents

1.1.1 Interventions en milieu scolaire

Dans le cadre des interventions scolaires, la circulaire émise par le Ministère de l'Éducation Nationale et de la Jeunesse (n°2018-1110 du 12.9.201) est établie en vue d'apporter à tous.tes, une éducation à la sexualité adaptée à l'âge des élèves dans une démarche respectueuse de tous.tes, en abordant les principaux champs de la sexualité : biologique, psycho-émotionnel, juridique et social.

Il est évident que je dispose alors de portes d'entrée et de moyens non négligeables pour aller vers les adolescent.e.s au sein des établissements scolaires et évoquer avec eux le sujet des violences dans le couple adolescent tout en y insérant la problématique du cyberharcèlement

⁷⁸ *Counseling* : « fondé sur la capacité des personnes à participer à la résolution des problèmes qui les concernent va progressivement être reconnu comme outil de prévention et de traitement de la demande sociale complémentaire à la prise en charge médicale des personnes ». *Planning Familial*.

⁷⁹ Carl ROGERS : *Approche Centrée sur la Personne*

⁸⁰ *Congruence* se définit comme « l'état d'être » du praticien du *counseling* quand ses interventions au cours de l'*entretien* sont en accord avec les émotions et les réflexions suscitées en lui par le client.

<https://counselingvih.com/fr/definition/congruence.php?PHPSESSID=6b2264b931776a1b87361cdf7a3c4b47>

comme vecteur de violences. Il m'est alors possible de mettre en place des interventions sur ces thématiques dans une perspective de prévention, de libération de la parole et d'apports de ressources et d'informations nécessaires pour soutenir et orienter au mieux vers les partenaires concernés. L'idée est aussi et surtout de permettre à des victimes ou des auteur.e.s potentiel.le.s, de se signaler, afin de proposer un accompagnement CCF individuel, de proposer un soutien dans les démarches à effectuer et une orientation vers d'autres partenaires professionnels.

Les interventions en milieu scolaire se déroulent sous la forme d'un débat reposant sur le principe de l'éducation populaire qui permet à chaque jeune de valoriser ses connaissances, de mettre en discussion ses représentations et de questionner les normes de la société. En introduction d'une intervention de prévention, décliner mon identité et ma fonction, ainsi que les motifs de ma présence permet d'installer la séance et surtout de préciser que je ne suis pas un membre de l'établissement : que je suis une intervenante extérieure au milieu scolaire, avec des apports différents et des outils différents, soumise à une clause de confidentialité. Il est important que les élèves se sentent sécurisé.e.s par l'authenticité de mes propos et de mon attitude. Le format des interventions préventives collectives est souvent perçu par les élèves comme un simple apport de connaissances au sein duquel ils.elles restent passif.ve ; elles peuvent être involontairement inadaptées à l'entre-deux dans lequel se trouvent des adolescent.e.s extrêmement critiques, en quête d'une théorie du monde et d'expériences personnelles pour construire leur identité. L'intérêt de les construire sous la forme d'un débat leur permet de mettre en avant leurs savoirs, de les partager et de les faire reconnaître. Cela suscite leur intérêt et les investit dans le statut d'act.eur.ice de l'intervention qui devient alors génératrice d'interactions. Il est alors possible pour moi, de m'appuyer sur leurs échanges pour leur apporter des informations complémentaires et les ressources nécessaires, tout en m'appuyant leurs connaissances et leurs représentations. Il peut arriver que lors du débat, le groupe dévie de la thématique initiale. Cela permet aux adolescent.e.s d'aborder des sujets qui font leur actualité et qui les préoccupent ; il est important pour moi de laisser faire tout en gardant la main sur le respect du cadre, et de pas essayer d'induire des échanges afin de revenir dans le thème d'origine car cela amène une distorsion des informations. Dans le cas où mes connaissances et mes informations relatives aux préoccupations des élèves sont insuffisantes, il est crucial de le dire ouvertement : « je ne sais pas, je vais me renseigner et je reviens vers vous pour vous communiquer des informations sûres ». Cette attitude établit un lien de confiance et permet un réajustement postural par rapport au groupe.

Le thème de la violence de couple nécessite d'aborder les questions de genre, de la discrimination, de la sexualité en lien avec le principe d'égalité Femmes-Hommes, cela m'impose d'être en accord avec mes propres représentations afin notamment de créer un espace de paroles le moins discriminatoire possible et d'éviter les généralisations. Aborder ces notions, les définir et déconstruire les préjugés intrinsèques au genre amène forcément vers les violences faites aux femmes et sur la problématique des violences sexuelles dont sont majoritairement victimes les filles à l'adolescence. Cependant, si l'on se penche sur les spécificités des violences dans le couple adolescent, il est incontournable d'évoquer une de ces caractéristiques flagrantes : la bidirectionnalité inter-genre des violences physiques et psychologiques inhérentes à la période adolescente. C'est en cela que se distinguent les violences de couple adolescentes des violences conjugales. Les projections adultes sur le monde adolescent présupposent d'une seule violence de genre. Il ne faut pas que les garçons

se sentent exclus ou stigmatisés dans le discours de prévention et ils doivent pouvoir se sentir légitimes dans la dénonciation des abus dont ils sont aussi victimes. La généralisation représente un véritable danger car elle peut être perçue par les adolescent.e.s comme agressive et disqualifiante, ou au contraire ouvrir un percept méconnu d'inéquation avec la « normalité » évoquée et constituer une effraction qui va (potentiellement) rester sans réponse, du fait ; du format même de l'intervention.

Ma position d'adulte leur renvoie l'image de l'autorité, d'une personne jugeante, potentiellement moralisatrice et en décalage avec leur vécu. En conséquence, je ne dois pas me positionner comme seule détentricrice du savoir et me détacher des préjugés inhérents aux adolescent.e.s. Je ne dois surtout pas présupposer de leurs connaissances, de leurs comportements : ma posture est celle de la neutralité, j'interviens en tant que personne ressource, apte à leur communiquer les bonnes informations, des indications sur les attitudes et les comportements appropriés à une situation spécifique, le cadre pénal et les partenaires en capacité de leur apporter un soutien ou une aide.

Pour ces raisons, l'écart générationnel peut être perçu comme un frein à l'établissement d'un échange impartial et équitable. A ce titre, ma posture ne doit pas investir celle de l'adulte, qui possède les connaissances en instillant trop de théorie, ce qui aurait pour conséquence d'inhiber la pratique. Néanmoins, il représente aussi un avantage : il offre la possibilité aux adolescent.e.s de s'exprimer sur des situations et des sujets qu'ils n'évoquent pas au quotidien avec leurs pair.e.s. Cela leur permet d'avoir une vision autre que celle proposée par les ami.e.s, l'école et la famille. De fait, je dois être extrêmement vigilante dans ma posture et faire attention au jugement déguisé mais surtout au surinvestissement ou surprojection de l'adolescent.e dans un modèle qui ne le représente pas.

Investir une posture maternante serait aussi un échec car cela pourrait induire un retour de l'objet moralisateur véhiculé par l'adulte et entraîner une forme de rébellion du public adolescent qui ne se sent pas alors considéré et valorisé. Il serait aussi à craindre un déplacement des affects ressentis envers les parents sur moi-même et engendrer des comportements d'opposition de la part de certains élèves. Dans les deux cas, cela aboutirait à un échec de l'objectif informatif de la prévention. De même, la tentation d'une posture de « copinage » dans le but de créer un climat plus convivial est à proscrire car le statut d'intervenante ayant « autorité », confère une valeur au discours tenu : une relation trop familière génère une dédramatisation implicite et une banalisation des échanges.

L'enjeu est de bien comprendre les spécificités de l'adolescence. Il est important de revenir sur le fait que durant cette période unique de sa vie, l'adolescent.e est dans une posture d'ambivalence. Il.elle oscille entre une attitude complètement auto centrée et une dévotion envers ses pair.es, il.elle noue des relations amoureuses aussi ardentes qu'il.elle peut les interrompre brutalement, son besoin de solitude s'adapte complètement avec sa nécessité d'appartenir à une communauté. Enfin, il.elle est à même d'obéir à un.e pair.e, qu'il.elle aura lui-même choisi : attitude en totale opposition avec sa pleine révolte contre l'autorité. Une attitude d'ascète peut succéder à un besoin primitif de satisfaire ses pulsions. Il.elle est tout à la fois excessivement susceptible et optimiste, comme mélancolique et brutal.e envers ses congénères. Il est crucial d'intégrer toutes ces variables inhérentes à l'adolescence car cela permet d'envisager et de pallier aux freins susceptibles d'apparaître lors d'une intervention. En effet, certaines caractéristiques précitées peuvent amener certain.e.s adolescent.e.s à

dénaturer involontairement un discours bienveillant au détriment de l'intervenant.e qui va sans le vouloir générer une pensée, une conduite, un comportement ou une représentation délétère chez le sujet. Le principe de l'intervention de prévention collective est l'anonymat du public et l'enfouissement de l'identité individuelle au profit de l'identité collective, or c'est lors des échanges qu'un.e adolescent.e.s peut être amené.e.s à découvrir de l'anormalité de son vécu, au sentiment de jugement du modèle parental et du discours familial, au sentiment de honte, de dévalorisation, de culpabilité. Ce qui peut être vécue comme une impression de mise à nu publique, d'insécurité si il.elle se reconnaît dans certaines conduites évoquées. Cela peut déboucher sur un surgissement de questionnements internes avec des répercussions incontrôlées, l'adoption de comportements à risque et de mise en danger comme procédé de vérification des informations perçues. Il s'agit alors de faire preuve d'une extrême prudence dans les termes utilisés, les thèmes abordés, dans la formulation : utilisation de phrases courtes, de questions ouvertes ainsi des mots qui ne facilitent pas une induction involontaire par interprétation, une compréhension erronée car il ne faut pas oublier que l'adolescence se caractérise par une extrême perméabilité des adolescent.e.s aux informations qui les entourent (vraies ou fausses) et par un défaut de représentation (tout se passe par l'expérimentation) qui induit une interprétation de ces mêmes informations. Les silences peuvent être des points de repères pour signaler un malaise, pour signifier une incompréhension, un manque de clarté dans mes propos. Cela pourrait amener à poser une question ouverte, à relancer le débat sous un angle différent, et donner une redéfinition des propos tenus.

Si ma posture doit être en adéquation avec le public rencontré, l'intervention menée avec des adolescent.e.s doit débiter par un temps de discussion pour mettre en place un cadre qui convienne à tous.tes et qui permette de créer un lieu d'expression libre dans le respect de tous.tes.

La thématique des violences à l'adolescence nécessite que je m'adapte à leur vocabulaire et que les élèves définissent leur propre conception du couple pour me donner accès à leurs représentations. « Comment perçoivent-ils .elles le couple ? À court terme, à long terme ? » « En couple, quelle image projettent -ils.elles sur le groupe ? » « Le choix du.de la partenaire répond-il à des goûts communs, des passions communes ou à un standard approuvé par les pair.e.s ? »

Puis définir ce que leur apporte le couple et aborder les notions :

.D'amour, de partage **.De jalousie** : valorisant « :il.elle m'aime » donc « il.elle m'interdit »

.D'estime de soi : « pourquoi il.elle m'aime ? », « suis-je digne d'être aimé.e ? » « Je l'aime : il.elle est important pour moi » « Il.elle m'aime : pourquoi suis-je aimable ? »

- **Pour évoquer** les contraintes du couple : « Être amené.e à faire des choses que l'on n'aime pas pour faire plaisir »

- **Pour aborder** les conduites abusives, l'emprise et les violences : « je le.la surveille parce que... », « il.elle me surveille parce que ... » et se référer à la problématique de l'attachement : « je veux qu'il.elle m'appartienne »

Enfin, s'intéresser au ressenti de l'auteur.e de violences : « cette personne ne me convient pas, je n'aime pas son comportement, je le montre » : alors pourquoi insister ? cela fait écho au besoin d'affirmer sa domination.

Puis se pencher sur le ressenti des victimes : « je ne suis pas heureux.se, il.elle me harcèle » : pourquoi l'accepter et rester ? envisager d'autres perspectives : « le départ, on se sépare et je vais vers quelqu'un qui me convient. »

A ce stade, il est très important aussi de distinguer avec les adolescent.e.s ce qui est blessant, de ce qui est abusif dans une relation amoureuse .Distinguer ce qui fait une relation harmonieuse et amener à explorer la notion de choix au sein de celle-ci : ce que je suis en droit d'accepter et de refuser. S'agissant de premières expériences de couple, les limites du tolérable et de l'interdit ne sont pas encore clairement identifiées, il y a ce qui est de l'ordre de l'intime et de l'ordre de l'extime, réservé à la vie dans la communauté de pair.e.s et de l'importance d'être en couple. Il faut ici faire le lien avec toutes les stratégies mises en place par un.e auteur.e de violences pour maintenir son emprise sur sa victime et comment s'instaure le cycle de la violence, et de l'utilisation des réseaux sociaux comme frein à la liberté individuelle, facteur de cyberharcèlement. Un rappel à la loi permet d'informer les élèves de leurs droits, des sanctions encourues en cas de conduites abusives et des démarches à effectuer ainsi des partenaires à contacter.

Les interventions se doivent de se dérouler dans un cadre sécurisé et sécurisant, sous couvert de confidentialité, dans le respect de soi et d'autrui, dans l'acceptation des différences, selon un principe de non jugement. Instaurer un climat de confiance au sein du groupe, mais aussi du groupe à mon égard est nécessaire car les sujets abordés sont resserrés autour de l'intime et sont susceptibles de mettre en lumière la problématique de l'estime de soi et la vulnérabilité de certains élèves. Ma démarche consiste à créer et à susciter un débat sur les « violences de couple et le cyberharcèlement » par le partage des expériences des élèves en s'appuyant sur le principe de l'éducation populaire. L'intervention de pair.e.s volontaires durant les débats apportant leurs témoignages et partageant leur vécu permettrait une sensibilisation à ces problématiques et une libération de la parole.

Pour un adolescent.e, s'exprimer devant ses pair.e.s représente un challenge : la peur d'être tourné.e en ridicule ou jugé.e et de se trouver rejeté.e par le groupe est extrêmement compliqué à gérer durant la période adolescente ,où l'estime de soi repose et se construit au travers des pair.e.s. Il m'incombe alors, de jouer le rôle de médiatrice afin que tout le monde trouve sa place au sein du débat et puisse valoriser et exprimer ses connaissances. A ce titre, il est important de rassurer les participant.e.s, dire que toute question est bonne à poser , que le débat doit se faire dans un langage respectueux ,que chacun.e écoute quand l'autre s'exprime, qu'il n'y a pas de place pour le jugement et les moqueries et que la confidentialité est de mise. Toutefois, il est nécessaire de les informer que je suis dans l'obligation de signaler toute mise en danger les concernant du fait de leur minorité d'âge. Dans les interventions de groupe, la pause du cadre est primordiale car elle permet à chaque interlocuteur.trice de se sentir libre de s'exprimer, sans tabou, sans subir de jugement, dans le respect de soi et de l'autre, et dans un souci de confidentialité et d'anonymat. Le cadre ainsi créé en accord avec l'ensemble du groupe permet à chacun.e de se sentir en sécurité. Mon rôle consiste pour une part à faire respecter le cadre tout au long de l'intervention mais surtout à accueillir chacun.e en faisant preuve, de respect, d'empathie, de bienveillance, de non jugement et d'une écoute attentive à

l'égard de chaque membre du groupe. Rester attentive au silence, aux postures corporelles permet de déceler un sentiment de gêne(ou de malaise) en lien avec une situation ou un sujet qui touche plus particulièrement une personne et de l'accompagner s'il.elle en ressent le besoin. A l'issue de l'intervention, les personnes doivent repartir apaisées avec les informations nécessaires et/ou une orientation cohérente avec le thème de l'intervention. En tant qu'intervenante, le cadre permet d'attirer aussi mon attention sur le comportement de ceux ou celles qui s'en éloignent : derrière des propos volontairement choquants, des mots grossiers ou une attitude qui nuit au fonctionnement du groupe, il existe potentiellement quelque chose à exprimer. Comme nous l'avons évoqué précédemment, l'attitude susceptible d'être provocante, le choix des mots volontairement agressifs ou vulgaires peuvent avoir plusieurs déclencheurs ; ils sont susceptibles d'être l'expression d'un inconfort vis-à-vis du sujet, d'une incompréhension ou d'une interprétation de mes propos, d'un vécu envahissant. Il est alors indispensable d'aller vers la personne en lui posant des questions ouvertes quant aux propos tenus et d'évoquer son ressenti : par exemple, « Quelles raisons as-tu pour affirmer ce que tu dis ? Quelles raisons as-tu pour rire de la manière dont tu le fais ? Comment définirais-tu le mot que tu viens d'utiliser ? Qu'est-ce qui te fait penser que... ? Pourquoi dis-tu cela ? », Mais aussi de reformuler ou corriger mes propos afin de rétablir la communication avec l'élève et enfin de faire un rappel du cadre par le groupe. Dans le cas où le langage employé serait grossier et/ou choquant : il me semble nécessaire de l'exprimer et de faire preuve de congruence avec moi-même : « oui, je peux tout entendre mais je ne peux pas accepter tous les comportements ou les propos » et le signifier à la personne qui s'est exprimée en lui demandant de trouver une autre formulation et d'aller vers la raison du choix de ses mots. Je rappellerai à nouveau le cadre sans me laisser déborder par la situation en reportant une partie de mon attention sur l'adolescent.e. Si certains adolescent.e.s manifestent leur présence en extériorisant à l'excès leur comportement ou leur propos, il faut apporter une attention très particulière à celui ou celle qui s'isole, se replie sur lui.elle-même ou qui est submergé.e par les émotions : les motifs évoqués ci-dessus sont aussi valables pour ce type de comportements. A contrario de ma posture précédente, je n'interpellerai pas sur les raisons, les motivations de l'élève mais je proposerai un accompagnement hors de la salle, dans un lieu plus propice à l'expression de son ressenti, où il.elle puisse s'exprimer en toute sécurité hors du regard du groupe. Je proposerai un entretien individuel à une date ultérieure, ainsi que mes coordonnées afin de pouvoir revenir sur sa situation personnelle dans un cadre adapté, si il.elle le souhaite. Je lui indiquerai le soutien dont il.elle peut bénéficier dans l'immédiat ainsi que le soutien qu'il.elle peut trouver auprès de nos partenaires ressources.

La richesse des échanges permet aux participant.e.s de découvrir et de s'appuyer sur des raisonnements et des points de vue différents, tout en développant des connaissances afin qu'ils.elles puissent avoir une perception éclairée de la problématique et des conduites à tenir. La finalité de mes interventions est de susciter une réflexion de groupe autour de notions en lien avec la problématique des violences dans le couple ; que chacun.e puisse s'en nourrir et aboutisse à une réflexion personnelle quant au respect du.de la partenaire, du droit à l'intimité et des dangers des mésusages des réseaux sociaux. Il s'agit de permettre aux adolescent.e.s de discerner les conduites abusives, de savoir s'en protéger et de connaître les ressources relatives à leur protection en étant informé.e.s des prises en charge spécifiques aux violences de couple adolescent et /ou cyberharcèlement auprès des différents partenaires.

1.1.2 Animation d'un groupe de parole: travailler avec les parents en prévention

Aborder les violences adolescentes avec des parents n'est pas sans nous rappeler que des facteurs à l'origine du passage à l'acte de l'adolescent.e peuvent se trouver au sein même de la cellule familiale : présence de violences conjugales, parentales et/ou sexuelles. Dans la perspective d'une prévention exhaustive, il est nécessaire de s'adresser aux origines potentielles de ces violences : les parents.

Conduire un groupe de parole constitué de parents est un exercice bien différent de l'exercice précédent, l'échange se faisant d'adulte à adulte. Si la problématique de l'âge ne représente plus un frein, celle d'un jugement entre pair.e.s devient centrale. De fait, installer un cadre sécurisant en amont des échanges, permet aux participant.e.s de pouvoir s'exprimer en toute confiance sur leurs représentations, leurs attentes et leurs pratiques éducatives sans craindre d'être jugé.e.s. Cela permet de garantir la confidentialité des échanges dans un cadre sécurisé et permet de s'exprimer sans tabou sur les expériences vécues, sur les liens qu'ils.elles partagent avec leur.s enfant.s. Dans cette intervention mon approche sera une approche psychosociale au sein de laquelle chaque parent doit pouvoir s'exprimer dans la bienveillance, le non jugement et l'empathie, de façon démocratique et être respecté dans ses pratiques et dans ses choix éducatifs. Cela permet aux débats ou aux controverses de s'exprimer librement et d'amorcer les prises de conscience et les possibilités d'évolution des pratiques et des représentations.

Ma posture au sein de cette dynamique se doit d'être bienveillante, rassurante et sans jugement sur l'éducation parentale. Elle doit se caractériser par l'authenticité dans mes échanges et mon attitude, une considération inconditionnelle de l'autre dans ce qu'il.elle est et ce qu'il.elle représente, et l'empathie. La conscience de soi ainsi qu'une distanciation avec mes propres représentations de l'éducation parentale et mes propres pratiques éducatives est nécessaire à un investissement total et profitable au groupe et me permettra d'aborder les échanges sans me projeter. Il est essentiel de valoriser les parents pour ne pas qu'ils n'aient pas le sentiment que je vais leur dicter « ce qu'il faut faire ou dire pour leurs enfants ». Encore une fois, ma posture est celle d'une personne « ressource » et non celle d'une personne « source » de savoirs. Il s'agit d'être extrêmement attentif à ne pas les culpabiliser dans leurs pratiques, à les valoriser dans leurs compétences, leurs connaissances et leurs expériences. Dans la perspective d'un échange constructif, de la même façon que je dois me mettre au niveau des participant.e.s, le vocabulaire, les mots et les termes employés doivent être choisis avec soin afin d'adapter le discours aux différents besoins. Le groupe de parole se doit d'être un lieu de ressources, de bienveillance, un espace d'échange participatif qui permet aux parents de rompre l'isolement dans lequel ils.elles se sentent face à une situation qui les dépasse par le partage de leurs connaissances, de leurs expériences. Mon rôle consiste à porter une grande attention aux paroles évoquées, aux postures, au langage corporel des participant.e.s, à considérer les silences et à m'y appuyer pour laisser un espace et mener à la reformulation. Ils sont propices à la réflexion et à l'élaboration de nouvelles conduites, représentations ou stratégies éducatives et induire la suite du débat.

Il est certain qu'évoquer les violences de couple chez les adolescents avec des parents représente un défi et cela à plusieurs niveaux. Premièrement, la perspective de l'existence même de violences physiques, psychologiques et /ou sexuelles dans la relation amoureuse d'adolescent.e.s est difficilement envisageable tant elles sont attribuées unilatéralement aux adultes. Elles sont exclues des représentations sociales. Ensuite, il est encore moins concevable pour des parents que leur.s propre.s enfant.s soient impliqué.e.s en tant que victimes ou en tant qu'auteur.e.s dans des violences de couple. Enfin, la situation en elle-même met en avant leur potentielle responsabilité, les renvoie à un échec de leur pratique éducative, dans le fait de pas avoir pu/su déceler le problème, dans leur incapacité à avoir pu, su protéger leur enfant. Ce constat engendre de la culpabilité et de la colère. L'incompréhension pousse les parents à chercher des responsables ou des événements extérieurs à la sphère familiale à l'origine des faits de violence, mais peut aussi les amener à se rendre mutuellement responsables de la situation. Il est important de les amener à s'exprimer, et à travailler sur leurs ressentis et à dépasser la quête d'une responsabilité pour avancer sur les connaissances inhérentes aux spécificités de l'adolescence. Il est important d'aborder le développement de leur enfant, la sexualité, la notion de genre et des stéréotypes véhiculés par la société et la famille, la notion de consentement pour aller sur les répercussions sur l'égalité et les relations Femmes-Hommes. Cela leur permet de poser un regard sur la période adolescente et les enjeux qui s'y déroulent, dans la perspective d'une réflexion sur leurs représentations en lien avec ces nouvelles connaissances. Décliner ensemble les différentes formes de violences et faire un focus sur le cyberharcèlement permet de leur proposer des stratégies pour repérer ou entamer un dialogue avec leur.s enfant.s sur les violences de couple adolescent et les conduites abusives générées par les réseaux sociaux. Il s'agit de leur permettre de renforcer leur confiance en leurs compétences parentales et dans la relation parent –adolescent en les amenant à élaborer des stratégies communes pour évoquer et /ou déceler un dysfonctionnement dans la relation amoureuse.

Comment parler des violences et des conduites abusives au sein du couple adolescent avec son.ses enfant.s ? Comment prévenir sans s'immiscer dans sa vie privée ?

Il est d'intérêt d'évoquer avec les parents l'importance d'être attentif.ve.s aux changements d'attitude, de comportements de leurs enfants, relevant d'un.e adolescent.e victime ou auteur.e de violences, de parler de l'attitude de soumission ou de domination vis-à-vis du.de la partenaire et être vigilant.e.s sur les changements d'humeur, le repli sur soi, sur l'éloignement de la famille et des ami.e.s au profit de l'amoureux.se. Les deux partenaires sont-ils.elles indissociables, l'enfant répond-il.elle immédiatement aux sollicitations et aux désirs de l'autre ? Sont-ils.elles en permanence en lien via les réseaux sociaux dans un dessein de surveillance ?

Il est important que je décline ici le cadre pénal qui sanctionne les violences et le cyberharcèlement, que je porte à la connaissance des parents les ressources et les recours légaux dont ils disposent et que je leur propose différentes orientations possibles auprès de mon réseau de partenaires.(CCF,ARAJUFA...)

Il me semble important de rappeler que je suis susceptible d'être en présence de parents potentiellement maltraitants, victimes ou auteur.e.s de violences. Je dois être extrêmement attentive au langage verbal et non verbal des participant.e.s, notamment aux comportements et postures susceptibles de permettre le repérage d'une victime ou d'un auteur de violences.

Dans cette perspective, il est crucial qu'en tant que CCF engagée dans la lutte contre toutes les formes de violences et notamment celles faites aux femmes, j'indique mes coordonnées et ma disponibilité pour des entretiens individuels.

1.1.3 Entretien individuel avec un.e adolescent.e victime de violences de couple

Lorsque l'on reçoit un.e adolescente victime de violences lors d'un entretien individuel, l'accueil se doit d'être inconditionnel, bienveillant, rassurant et confidentiel. Toutefois, puisqu'il s'agit de mineur.e.s, préciser dès le début de l'entretien que la confidentialité a ses limites dans la mesure où je suis dans l'obligation légale de signaler si il.elle est en situation de danger. Compte tenu de la bidirectionnalité des violences adolescentes, il est impératif que l'accueil des adolescent.e.s ne se fasse pas dans une posture « partisane » genrée (en référence aux violences de genre adultes) car mon engagement concerne toutes les formes de violences et l'ensemble des personnes victimes de violences. En introduction à l'entretien, un questionnement doit être fait sur ce qu'il.elle attend de moi, de notre rencontre. Je vais devoir amorcer en formulant des questions claires quant à ses attentes, ses besoins : « vous avez souhaité me rencontrer, en quoi puis je vous aider et que puis- je faire pour vous ? ». Cela me permet de poser l'échange, d'observer l'attitude et le ressenti et d'être en adéquation avec la victime.

L'adolescent.e victime dans sa relation amoureuse a dû mal à identifier les limites de la violence, pense qu'on ne va pas le.la croire, il.elle peut relativiser la violence reçue et il.elle peut se sentir responsable des violences subies. Je pense qu'il est nécessaire que je désigne les faits de violence comme étant inacceptables et punis par la loi car cela amène l'adolescent.e à replacer son histoire dans le contexte social et lui permet de le.la rassurer sur le bienfondé de sa démarche. Même si la situation, les faits peuvent être difficiles à entendre, mon statut d'adulte face à un.e mineur.e se doit d'être dans le non jugement et je ne dois en aucun cas formuler mes convictions personnelles. Favoriser la résilience consiste à reconnaître la souffrance de l'adolescent.e, sans dramatiser les événements subis et surtout sans le.la survictimiser. Il faut pour cela, que je pratique une écoute attentive et que je pose le regard empathique de celle qui s'inquiète pour une personne en danger. Ce qui est complexe lorsque l'on aborde les violences de couple, c'est que les violences n'empêchent pas le sentiment amoureux. Il n'est pas question d'inciter l'adolescent.e à désaimer son.sa partenaire, ni de diaboliser l'auteur .e de violences mais de le désigner comme responsable et condamner les actes de violences.

Il est question ici, de le.la rassurer dans sa démarche, le.la laisser poser ses mots sur son ressenti et sur sa perception de la situation et de le. la questionner sur ses besoins. Favoriser la parole et ne pas craindre les révélations vont lui permettre d'exprimer ses émotions, de travailler sur les ressentis. Mon attention doit se focaliser sur le langage corporel, et les silences car ils favorisent la perception du non-dit. Les faits doivent être respectés tels qu'ils ont été énoncés et tels qu'ils ont été perçus et je dois y accorder pleinement foi. Reformuler les phrases en questions ouvertes afin de m'assurer de la bonne compréhension de ce qui a été dit, permet à l'écouté.e de sentir accepté.e et au centre de mon attention et me permet de ma réajuster face à une possible interprétation. Clarifier, préciser les dires, reprendre les mots clefs mais aussi revenir sur les émotions et les sentiments, incite la personne à poursuivre son discours et à développer sa pensée. Je dois aussi le .la laisser libre d'exprimer et vivre sa

culpabilité, sans interférer en essayant à tout prix de le.la déculpabiliser mais en l'aidant à réinvestir l'estime de soi et à revaloriser son image. Ma posture consiste à « ne pas faire à la place de » l'autre mais à le.la soutenir dans sa reconstruction, l'amener à recouvrer sa valeur, ses qualités et sa capacité à envisager de nouvelles perspectives d'avenir. Dans ce cadre, L'adolescent.e doit être ramené.e à ce qu'il.elle est en dehors de son couple, à mettre en avant les points positifs de sa vie : ses passions, ses centres d'intérêt et lui laisser la possibilité de se projeter dans un ailleurs bienveillant.

Dans le contexte des violences de couple et /ou de cyberharcèlement qui nous préoccupe, définir ensemble, le contexte et les formes de violences subies va nous permettre d'élaborer des scénarii de protection, propres aux situations vécues. Il sera notamment possible d'évoquer un accompagnement sur un dépôt de plainte.

Les violences et le harcèlement place l'adolescent.e dans un état d'isolement, il est de fait, fondamental de l'assurer de notre présence à ses côtés, de le.la sécuriser dans une relation bienveillante et de la permanence de notre disponibilité à son égard.

1.2 Perspectives d'action

1.2.1 Actions en milieu scolaire

Mon projet professionnel «TOI-MOI-LES RESEAUX SOCIAUX »(T.M.RS) repose sur des interventions de prévention auprès d'adolescent.e.s en classe de seconde, première et terminale (Lycée). Les groupes seront constitués par classe afin d'adapter mon discours et mes outils en cohérence avec l'âge et le niveau des participant.e.s. Ces interventions se dérouleront sur la totalité de l'année scolaire à raison d'une séance de 2 heures par mois, soit 9 séances au total. 7 seront scindées en 1 heure d'intervention sur la thématique « les violences dans le couple adolescent et le cyberharcèlement », et 1 heure consacrée à la réalisation du projet. Les dernières séances seront axées sur la réalisation du projet en lui-même. Ma posture professionnelle sera telle que décrite précédemment.

La partie prévention « T.M.RS » déclinera les notions suivantes, en début de séance via un brainstorming, afin de partir des représentations et des conduites des adolescent.e.s :

- Genre et préjugés intrinsèques à cette notion /Egalité Hommes –Femmes
- Estime de soi /Notion d'amour et de jalousie
- Définir la violence et les spécificités des violences adolescentes
- TOI -MOI -LE COUPLE : notion de respect et droit à l'intimité
- Cyberharcèlement et violences de couple /rappel à la loi

Il sera question pour les adolescent.e.s de définir les notions d'amour et de jalousie selon leur propre perception, notions qui seront abordées dans la perspective de créer un débat constructif sur les limites et les conduites abusives dans la relation amoureuse, sur le respect de la vie privée, de l'effraction de l'intimité et de la notion de consentement au sein du couple. Le lien sera alors établi avec les implications des réseaux sociaux comme moyen

d'atteindre la victime, de le/la maintenir sous emprise, en portant atteinte à sa vie privée et en entravant sa liberté d'action. L'enjeu consistera à leur donner la possibilité de distinguer ce qui est blessant de ce qui est abusif dans une relation amoureuse, d'identifier ce qui fait une relation harmonieuse, et de les amener à explorer la notion de choix au sein de celle-ci. La richesse des échanges permettra aux participant.e.s de découvrir et de s'appuyer sur des raisonnements et des points de vue différents, tout en développant leur propre perception de la problématique et des conduites à tenir. La finalité de mes interventions est de susciter une réflexion de groupe autour de ces thématiques, que chacun.e puisse s'en nourrir et aboutisse à une réflexion personnelle sur les relations interpersonnelles dans le couple, sur le droit de chaque partenaire au respect de sa sphère privée et des dangers des mésusages des réseaux sociaux. Il s'agit de permettre aux adolescent.e.s de discerner les conduites abusives, de savoir s'en protéger et de connaître les ressources relatives à leur protection tout en étant informé.e.s des différent.e.s partenaires à leur écoute.

Durant les débats, la participation de pair.e.s volontaires partageant leurs témoignages et leur vécu de violences de couple ou de cyberharcèlement serait extrêmement constructif. Les élèves pourraient s'appuyer sur les expériences de leur pair.e.s ; cela permettrait une meilleure identification aux situations, une véritable sensibilisation à ces problématiques et favoriserait la libération de la parole. Afin d'assurer la continuité de la prévention, il serait bénéfique de proposer à des élèves volontaires d'être des «élèves-relais», en lien avec un adulte référent, dans le but d'apporter un soutien efficace aux victimes et /ou auteur.es dans les démarches de signalement et d'orientation. A l'issue des interventions et en fonction des thématiques abordées, les démarches à entreprendre seront signifiées et les adultes relais seront identifiés et mes coordonnées ainsi que celles des différents réseaux de partenaires seront affichées. La possibilité d'avoir un entretien individuel avec moi, sera systématiquement précisé.

Dans la perspective de soutenir l'ensemble de ce projet professionnel et de le rendre pérenne, il est crucial de proposer une formation à la prévention des violences de couple et du cyberharcèlement aux membres du personnel du lycée (personnel éducatif, pédagogique et social...), désireux de s'impliquer dans ces problématiques afin d'avoir des adultes à même d'apporter un soutien aux élèves et de voir se prolonger les actions entreprises au-delà de mes interventions.

Il serait de même très intéressant d'adjoindre un partenariat avec la Gendarmerie Nationale, en particulier, la Brigade de cybercriminalité (laquelle intervient déjà au sein des établissements scolaires, sur les dangers d'internet et la cybercriminalité), dans le but d'informer les élèves de leurs droits. Les élèves auraient alors connaissance des conséquences pénales et des recours légaux (dépôt de plainte) en lien avec le cyberharcèlement et/ou les violences et des démarches à entreprendre s'ils/elles en sont victimes. Il est bon de rappeler que tous faits de menaces, de délations, chantages, diffusion d'images privées, violences (psychologiques, sexuelles, physiques) sur les réseaux sociaux sont pénalement sanctionnables, indépendamment de la minorité d'âge. Cela permet de définir les limites posées par la loi et peut entraîner une prise de conscience des conséquences pénales pour un.e auteur.e, et de ce qui est sanctionnable par la loi pour une victime.

Le sujet des violences de couple chez l'adolescent.e n'étant pas encore développé en France, de fait les supports de prévention adaptés font défaut. Il est pourtant primordial que les élèves

s'identifie aux outils utilisés et se sentent concerné.e.s, dans un contexte qui correspond à leur vie et à leurs âges. Dans un premier temps, afin de prendre en considération la bidirectionnalité des violences à l'adolescence, il est nécessaire de réaliser un ajustement de l'outil « VIOLENTOMETRE » (genré au féminin) (cf.annexe3) afin que les garçons se sentent représentés et que ce support soit inclusif. Je souhaite ajouter sur le support une graduation en lien avec les comportements abusifs initiés par les réseaux sociaux, ce qui permettrait d'assembler sur un même outil les violences issues de la relation amoureuse et l'emprise cybernétique. Cet outil, que je peux distribuer lors des interventions sur les violences de couple, permet à l'adolescent.e d'amorcer une véritable réflexion sur sa situation amoureuse, de "mesurer" si celle-ci est basée sur le consentement et ne comporte pas de violences. Il permet de graduer ce qui est du ressort d'une conduite abusive et offre à l'adolescent.e la possibilité de se positionner au sein de sa relation, de définir des limites aux conduites de son.sa partenaire et/ ou de découvrir que ce qu'il.elle vit n'est pas tolérable. Il serait extrêmement intéressant d'élaborer cet outil conjointement avec les adolescent.e.s lors des séances de prévention ou de groupes de parole.

Dans cette optique, la conception d'outils dédiés aux adolescent.e.s et spécifiques aux violences de couple est nécessaire. Mon projet s'oriente vers la réalisation d'un film scénarisé, réalisé et interprété par les lycéen.ne.s eux.elles-mêmes. Cela leur donnerait l'opportunité d'exprimer leur propre vision du couple, de partager leurs expériences des violences et du cyberharcèlement en utilisant un format ludique qui permettrait de toucher un grand nombre de jeunes. En effet lors de mon stage d'observation auprès du Planning Familial 974, j'ai pu constater un certain détachement de la part des jeunes lors du visionnage des films de prévention des violences conjugales : « FRED ET MARIE » et « MARIE ET FRED ». La raison invoquée était que les films mettaient en scène des adultes avec des problèmes d'adultes. A cette période de sa vie, l'adolescent.e ne peut pas se projeter sur des problématiques et des représentations touchant les adultes. L'enjeu de ce projet est de donner la parole aux princip.aux.ales intéressé.e.s, et d'éviter à tout prix les projections des adultes sur le monde des adolescent.e.s en leur offrant un moyen de prévention dans lequel ils.elles se reconnaissent. La continuité de cette action se fera en élargissant la communication par la création d'affiches, de flyers et de stickers qui reprendront le thème du film ,toujours en collaboration avec les élèves et sur lesquels figureront des slogans percutants. L'intérêt sera d'y faire figurer les numéros d'urgence de nos partenaires, tels que le 3919 dédié aux victimes de violences et le Numéro vert National 0 8000811 (plateforme « Sexualité, Contraception, IVG »). A l'heure actuelle, il m'incombe de construire mon propre réseau spécifique à ma thématique et de trouver des partenaires susceptibles de pouvoir étendre leurs compétences à la problématique des violences dans le couple adolescent. Je pense en particulier au Planning Familial 974, au CMPEA⁸¹, au CAPAS⁸² et à la KAZ ADOS⁸³.

1.2.2 Entretien individuel avec un.e victime de violences de couple et actions

En amont des entretiens, un véritable travail de « démarchage » va être nécessaire, car il va falloir que je fasse connaître et reconnaître les violences dans le couple adolescent comme un

⁸¹ Centre Médico Psychologique Enfants et Adolescents.

⁸² Centre d'Accueil pour Adolescents en Souffrance.

⁸³ Kaz Ados : Maison des Adolescents

véritable problème de santé publique. Bien entendu, à l'issue de chaque intervention en milieu scolaire je me présente comme personne ressource, à même de recevoir en entretien individuel les adolescent.e.s ou les jeunes adultes confronté.e.s à des violences dans leur relation amoureuse. Mais il faudra aussi, que je me rapproche de structures d'accueil, hors milieu scolaire, qui travaillent en lien avec des adolescent.e.s sur d'autres thématiques, Je reviens ici sur les établissements précités dans la perspective d'un partenariat et du développement de mon réseau personnel.

Lors des entretiens individuels, les notions abordées avec la victime de violences doivent aller dans le sens de la réappropriation de sa vie, de son autonomie et de sa liberté de penser et d'Être. Il va s'agir pour moi de le.la soutenir pour entamer la déconstruction progressive de ce que l'auteur.e a mis en place en travaillant notamment la revalorisation, sur l'estime et la confiance en soi.

Dans la perspective de favoriser la verbalisation de la situation, des représentations et des ressentis de la victime, je souhaite utiliser deux supports distincts et complémentaires :

Je reviens ici sur l'utilisation du « violentomètre » inclusif comme instrument qui va permettre pour une part, la révélation et/ou la confirmation d'une situation de violences vécues et d'autre part aider l'adolescent.e à se situer sur l'échelle des violences reçues et du cyberharcèlement subie. Il peut servir de point d'appui à la libération de la parole. Dans cette même optique, la création d'un photolangage inclusif d'adolescent.e.s reprenant des situations, des postures et une galerie d'émotions en lien avec le concept de domination, me semble très intéressant comme support d'extériorisation des ressentis et des représentations. Le photolangage sera élaboré en tenant compte de la diversité des orientations sexuelles afin de ne pas être exclusif et centré sur les relations hétérosexuelles. Je pense que cela peut élargir le champ des révélations et amener, lors de l'entretien, à aborder d'autres thématiques en lien avec la construction identitaire de l'adolescent.e, la sexualité, son couple et le cyberharcèlement, par exemple.

1.2.3 Groupe de paroles et outils de prévention

La constitution de groupe de parole se fera d'une part auprès d'adolescents fréquentant des structures d'accueil avec lesquelles j'aurai mis en place un partenariat et, d'autres parts avec des groupes de parents de lycéen.ne.s ou de parents d'adolescents .e.s suivi.e.s par les structures précitées.

Le thème général « Toi-Moi-Les Réseaux Sociaux » sera abordé selon les angles déclinés ci-dessous et il sera question pour les parents de partir de leur propre représentation du couple pour envisager les spécificités du couple adolescent en s'appuyant sur des échanges et un partage d'expériences. Il sera intéressant de voir comment les parents utiliseront leur propre vécu pour le transposer chez leur.s enfant.s.

- Genre et préjugés intrinsèques à cette notion /Egalité Hommes –Femmes
- Estime de soi /Notion d'amour et de jalousie chez l'adolescent.e
- Définir la violence et les spécificités des violences adolescentes

- « TOI -MOI -LE COUPLE » : notion de respect et de droit à l'intimité
- Cyberharcèlement et violences de couple à l'adolescence /rappel à la loi

Au sein des différents groupes de parole, le violentomètre sera distribué afin de servir de support de réflexion et d'échanges sur la perception des violences ressenties, vécues, de permettre au public de conceptualiser les limites entre des conduites acceptables et des conduites abusives au sein du couple. Chaque participant.e repartira avec un ou plusieurs exemplaires du violentomètre, cela permettra aux adolescent.e.s de diffuser l'information auprès de leurs pair.e.s et aux parents auprès des adolescent.e.s de leur entourage.

Conclusion

La thématique des violences de couple n'est que très peu abordée en France, de fait elle ouvre énormément de perspectives en termes d'informations, de prévention et de projets à élaborer. La mise en lumière des violences amoureuses dans la période la plus complexe de la construction d'un individu réclame une attention spécifique au même titre que les violences conjugales adultes, car toutes deux relèvent d'une problématique de santé publique. Il est crucial de mener des études et de collecter des données en France pour développer une politique et des outils de prévention cohérents.

Il est à noter que si nous travaillons dès le plus jeune âge auprès d'enfants scolarisé.e.s sur l'égalité Filles –garçons dans l'optique d'éradiquer les violences sexistes de genre, il apparaît néanmoins que nous n'évoquons pas la spécificité des violences dans le couple adolescent et surtout la bidirectionnalité de ces violences entre partenaires. Nous ne pouvons pas passer au travers de cette problématique en faisant un bond dans le temps pour nous pencher sur celle des violences conjugales. Si les violences de couple existent dès l'adolescence, cela induit que certains comportements abusifs et violents perdurent jusqu'à la vie adulte. Nous devons donc prévenir ces conduites dans le couple adolescent bien en amont de l'élaboration de celui-ci. Il serait alors judicieux d'aborder ces notions et cette problématique dès l'âge de 12-13 ans. De la même façon, bien que que les pratiques du numérique en lien avec le cybersexisme soient évoquées lors des interventions sur le genre, il est nécessaire de porter à la connaissance de tous.tes l'existence de violences de couple à l'adolescence étroitement liées aux cyberviolences, afin de pouvoir lutter contre celles –ci.

Si d'un point de vue adulte ; l'utilisation excessive des réseaux sociaux nous semble l'apanage des adolescent.e.s, il est bon de rappeler que depuis l'avènement de l'ère d'internet, plusieurs générations d'individus se sont succédées au sein de celle-ci. De la **génération X**, (née entre 1965 et 1980) à la **génération Y** (née entre 1980 et 2000), nous en sommes actuellement à la **génération Z**, (née à partir de l'an 2000), autrement nommée génération« **digital natives** »⁸⁴ : du fait d'être née avec des outils numériques présents. Toutes ces générations confondues ont vécu l'évolution des réseaux sociaux et ont intégré dans leur quotidien leurs fonctionnalités sans cesse renouvelées.

⁸⁴En français : Natifs numériques

Actuellement, si le couple adulte s'élabore toujours de façon « classique » et repose sur les affects de chacun.e (le partage de sentiments, une vision commune de la vie, etc.), il n'en demeure pas moins qu'il se construit avec et au travers des réseaux sociaux. De fait, tout comme les couples adolescents, les couples adultes sont enclins à utiliser les spécificités des applications au sein de leur relation amoureuse et à en connaître aussi les dérives. Un simple rappel : la France est le marché principal en matière d'applications de logiciels espions au sein de l'Europe ⁸⁵. Ces logiciels permettent l'accès aux messages, aux photos, peuvent activer le micro, écouter les appels, récupérer les caractères saisis au clavier ou encore accéder aux données de certaines applications (Facebook, WhatsApp, Snapchat...) On peut clairement observer l'utilisation qui en est faite par les auteur.e.s de violences conjugales, les jalou.x.ses maladi .f.ve.s ou toute personne souhaitant exercer une emprise et dominer un autre individu. La divulgation de photos intimes et de vidéos sans consentement permet d'humilier, d'exercer un chantage, de se venger d'un.e partenaire (Revenge porn). Ainsi, tout comme dans les violences de couple adolescent, les réseaux sociaux jouent un rôle facilitateur et initiateur de violences conjugales et de conduites abusives à l'âge adulte. Il semble de fait, incontournable d'inclure la dynamique des réseaux sociaux au sein des entretiens et des interventions de prévention sur les violences de couple, car elle est intrinsèquement liée au fonctionnement du couple actuel.

Dans le domaine des violences de couple et de cyberviolences à l'adolescence, en tant que Conseillère Conjugale et Familiale, tout est à construire et à développer : trouver et intéresser des partenaires pour monter des projets de prévention, orienter les victimes dans un réseau et adopter une posture professionnelle, en dédiant spécifiquement tout cela à cette problématique. Mais il convient aussi d'intégrer les cyberviolences et le cyberharcèlement lors des entretiens avec des victimes de violences conjugales. La perspective reste et demeure; la protection des victimes, en leur donnant les moyens de reconnaître et de prévenir les conduites abusives et en les informant sur les ressources et les recours cohérents auprès des réseaux partenaires.

Dans un monde en permanente ébullition, si le couple naît du langage universel du sentiment amoureux, il n'en reste pas moins qu'il suit le rythme de la société dans laquelle il évolue. Le.la conseiller.e conjugal.e et familial.e doit rester ancré.e dans son époque, s'adapter aux modes de fonctionnement, aux codes et au langage du couple différent, veiller sur son métier et évoluer de concert avec la société. De fait, on peut s'interroger sur la place qu'occupent les réseaux sociaux dans les violences de couple adulte et la nécessité de classer les violences cybernétiques comme type de violence conjugale...

⁸⁵ Martin Untersinger « Le marché florissant et sulfureux des logiciels espions grand public » - lemonde.fr-2017.10

Annexe 1 : QUESTIONNAIRE

Dans le cadre de ma formation professionnelle de Conseillère Conjugale et Familiale, je récolte des informations pour étayer mon mémoire de fin de parcours. Je souhaiterais recueillir vos connaissances dans le domaine **des Violences dans le Couple Adoléscent et de l'influence des réseaux sociaux**. **Questionnaire ANONYME. Merci d'entourer les réponses qui vous conviennent !**

SEXE : F M

CLASSE : SECONDE PREMIERE TERMINALE

Âge : ...

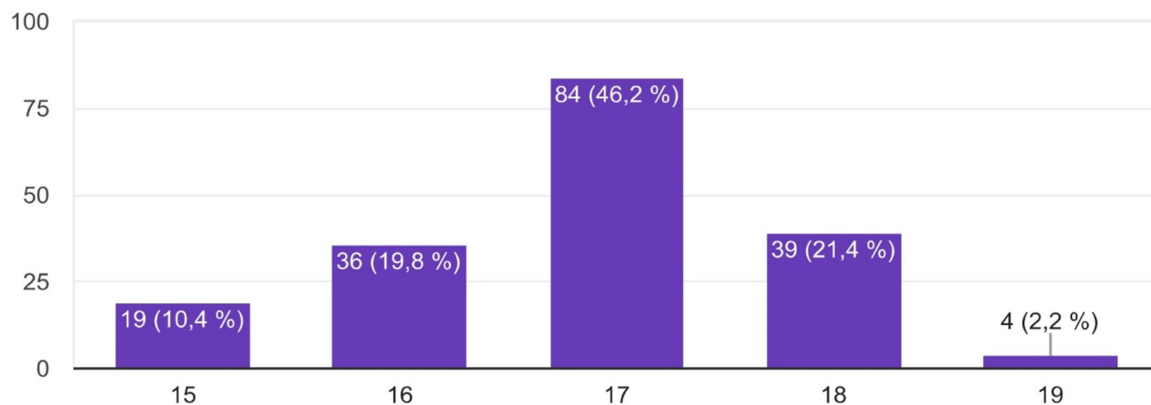
Âge de votre partenaire (si vous en avez un.e) : ...

- 1/ Possédez-vous un compte **Instagram** ou **Snapchat** ? OUI NON
- 2/ Partagez-vous ou partageriez-vous l'accès à vos comptes (codes d'accès) avec votre partenaire ?
OUI NON
- 3/ Est-ce selon vous, une preuve de confiance et/ou d'amour ? OUI NON
- 4/ Est-ce important d'avoir accès aux conversations privées de votre partenaire ? OUI NON
- 5/ Lui diriez-vous si certains de ses contacts vous déplaisent ? OUI NON
Lui feriez-vous supprimer ? OUI NON
- 6/ Est-ce que cela vous semble important de pouvoir géolocaliser votre partenaire ? OUI NON
- 7/ A quelle fréquence vérifiez-vous ses publications ?
RAREMENT OCCASIONNELLEMENT PLUSIEURS FOIS PAR JOUR
- 8/ Ses publications vous ont-elles déjà rendu.e jaloux.se ? OUI NON
- 9/ Sa géolocalisation ou son absence de géolocalisation vous a-t-elle déjà rendu.e jaloux.se ? OUI NON
- 10/ Vos publications ou celles de votre partenaire ont-elles déjà été à l'origine de tensions dans votre couple ? OUI NON
- 11/ Diriez-vous que les réseaux sociaux font partie de votre / du couple ? OUI NON
- 12/ Votre partenaire s'est-il déjà servi des réseaux sociaux pour :
VOUS SURVEILLER EXERCER DES PRESSIONS VOUS MENACER
VOUS FAIRE SUBIR DES VIOLENCES. (Physiques, psychologiques, sexuelles)
- 13/ Les réseaux sociaux vous ont-ils déjà amenés à :
LA SURVEILLER EXERCER DES PRESSIONS VOUS MONTRER MENACANT
A LUI FAIRE SUBIR DES VIOLENCES. (Physiques, psychologiques, sexuelles)
- 14/ Si vous êtes ou avez déjà été victime ou auteur.e de violences dans votre couple, en avez-vous parlé ? OUI NON
SI OUI, à qui ? : AMI.E.S FAMILLE MILIEU SCOLAIRE AUTRE
- 15/ A votre connaissance, Les VIOLENCES DANS LE COUPLE ADOLESCENT sont-elles fréquentes :
OUI NON

Annexe 2 : RESULTATS DU QUESTIONNAIRE

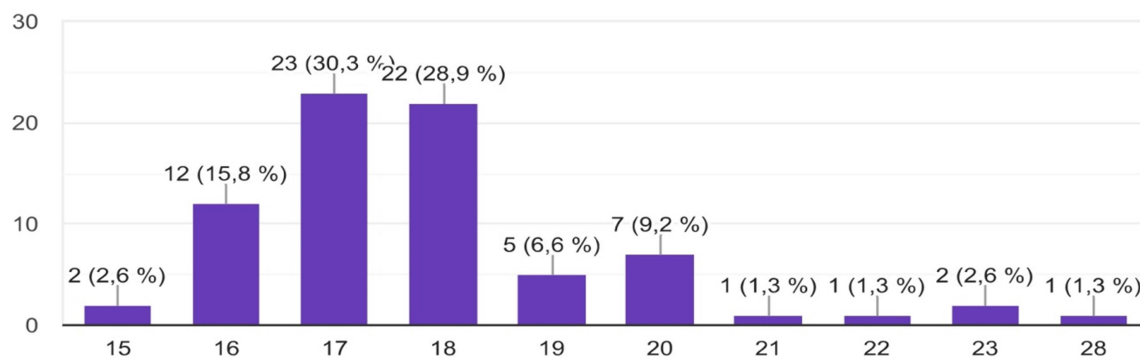
2/votre âge

182 réponses



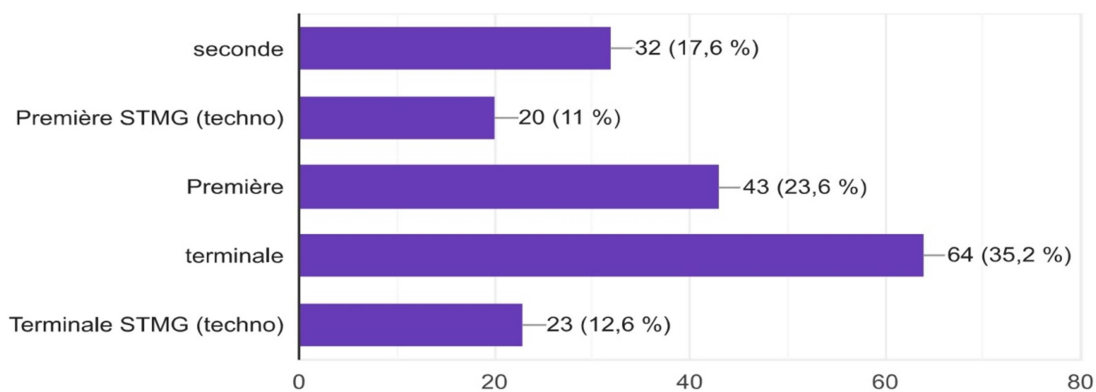
3/Âge de votre partenaire (si vous en avez un.e)

76 réponses



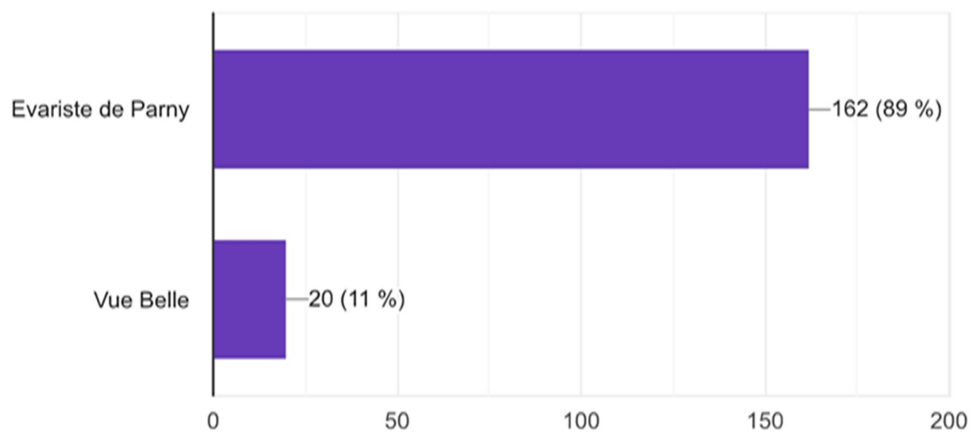
4/Classe

182 réponses



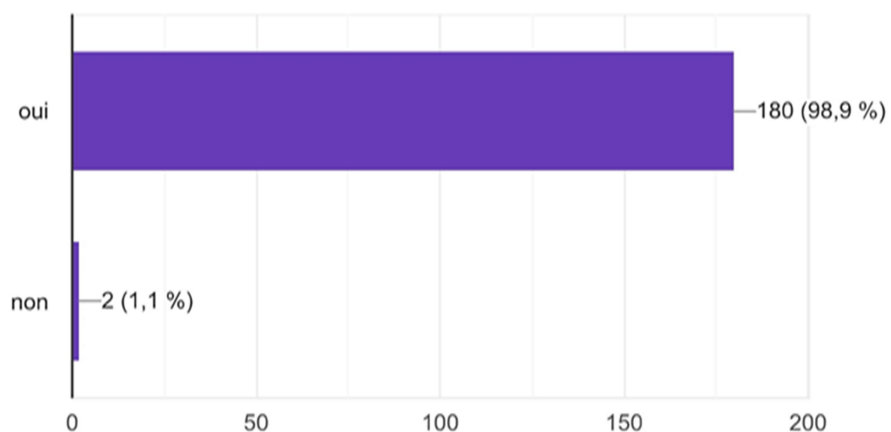
5/Votre établissement scolaire

182 réponses



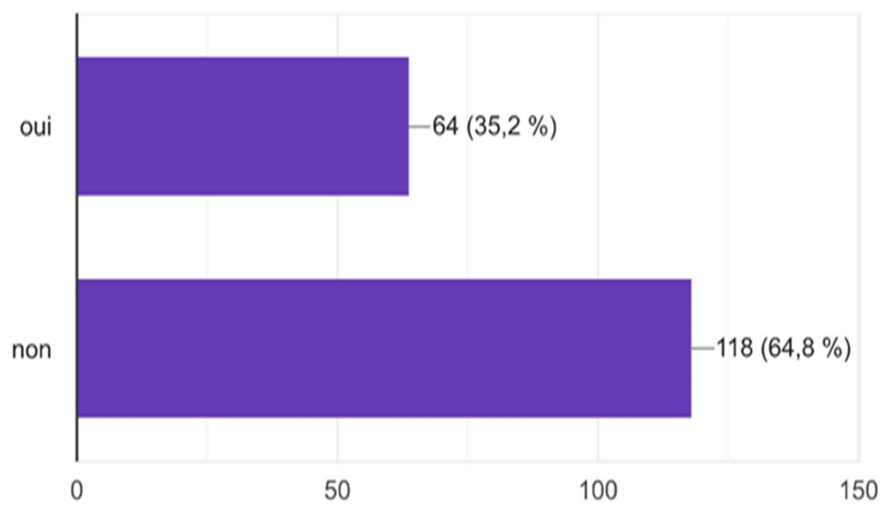
6/possédez vous un compte Instagram ou Snapchat

182 réponses



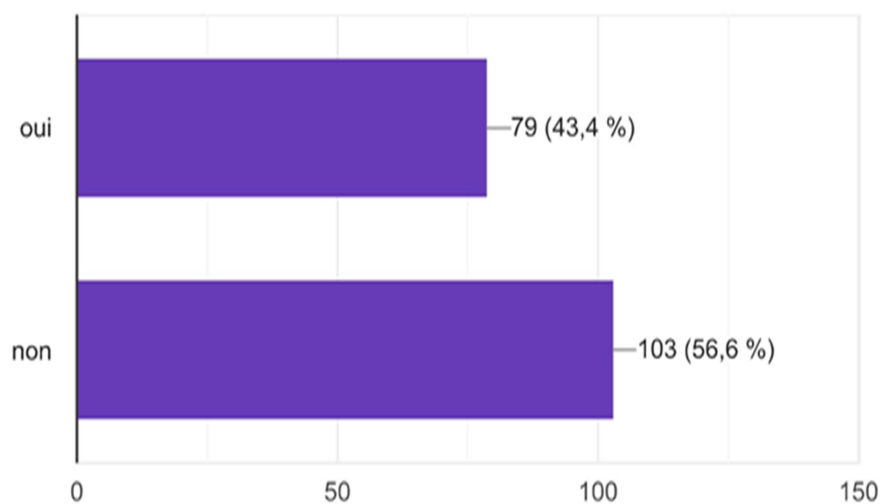
7/partagez vous ou partageriez vous l'accès à vos comptes (codes d'accès) avec votre partenaire?

182 réponses



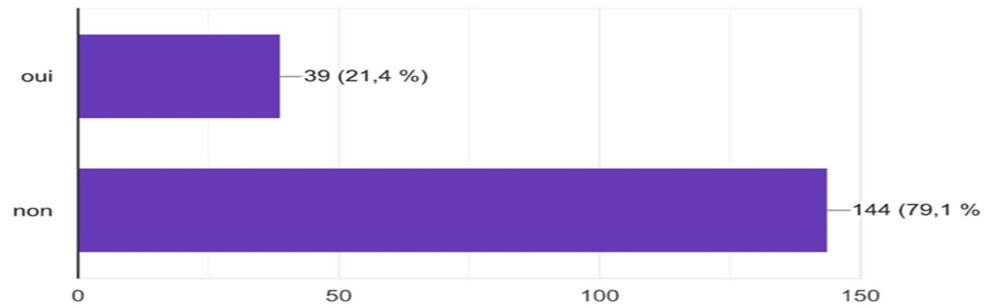
8/est-ce ,selon vous une preuve de confiance et/ou d'amour?

182 réponses



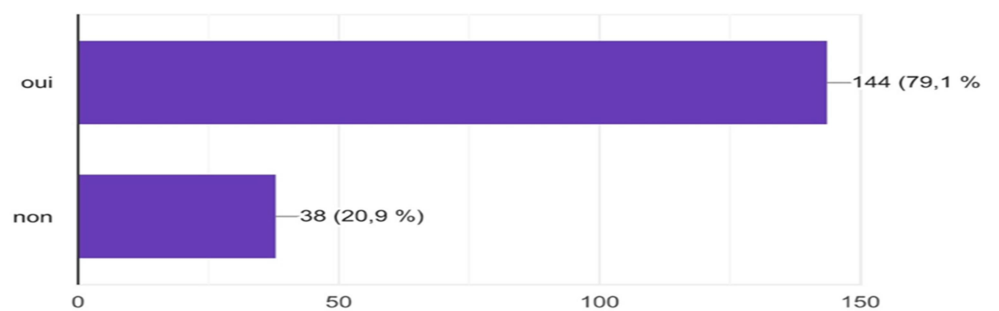
9/Est ce important d'avoir accès aux conversations privées de votre partenaire?

182 réponses



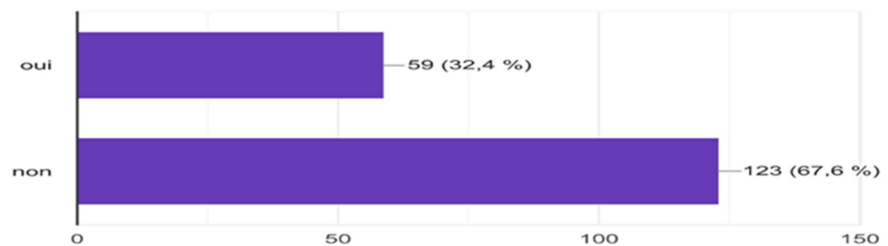
10/Lui diriez vous si certains de ses contacts vous déplaisent ?

182 réponses



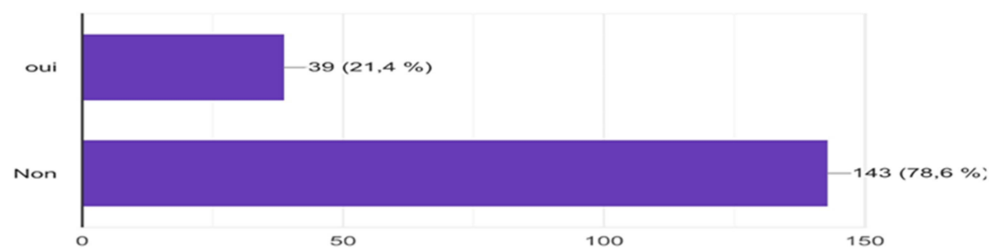
11/Lui feriez vous supprimer?

182 réponses



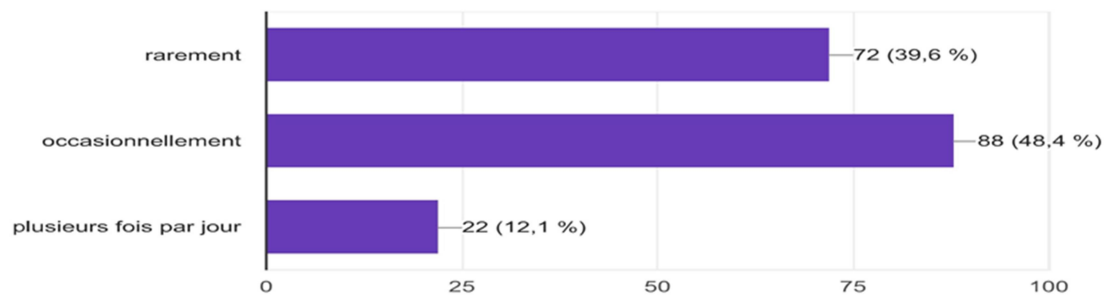
12/Est ce que cela vous semble important de pouvoir géolocaliser votre partenaire?

182 réponses



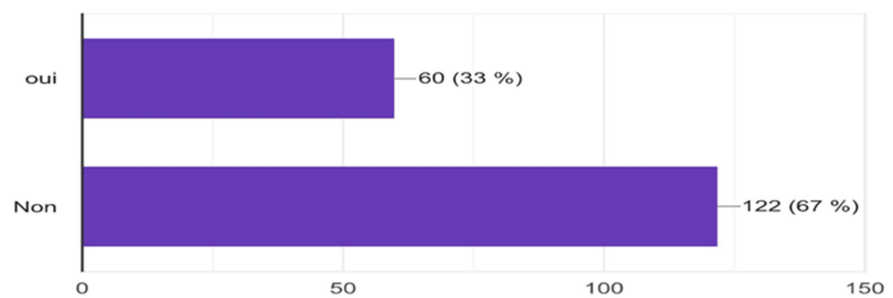
13/A quelle fréquence vérifiez-vous ses publications?

182 réponses



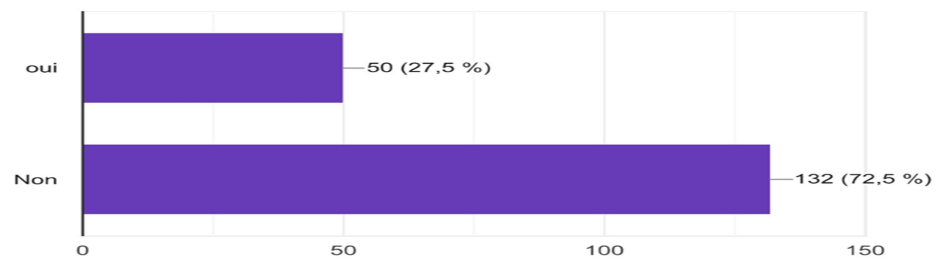
13/Ses publications vous ont elles déjà rendu.e jaloux.se ?

182 réponses



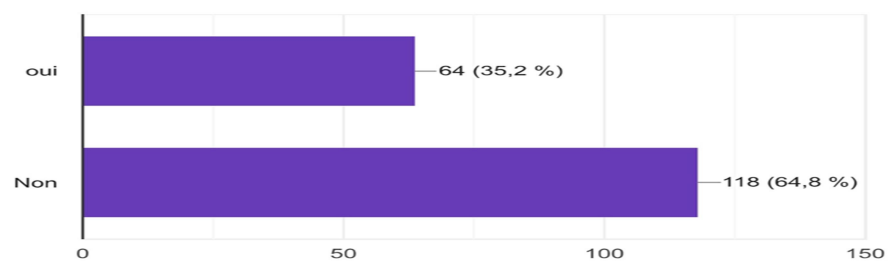
15/Sa géolocalisation ou son absence de géolocalisation vous a t'elle rendu déjà rendu.ejaloux.se ?

182 réponses



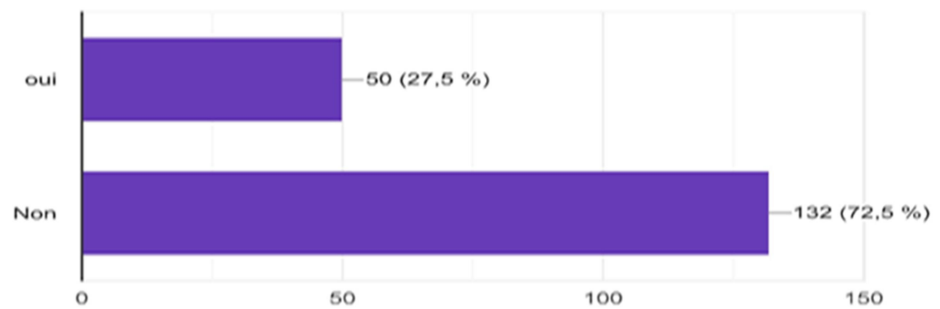
16/Vos publications ou celles de votre partenaire ont elles déjà à l'origine de tensions dans votre couple?

182 réponses



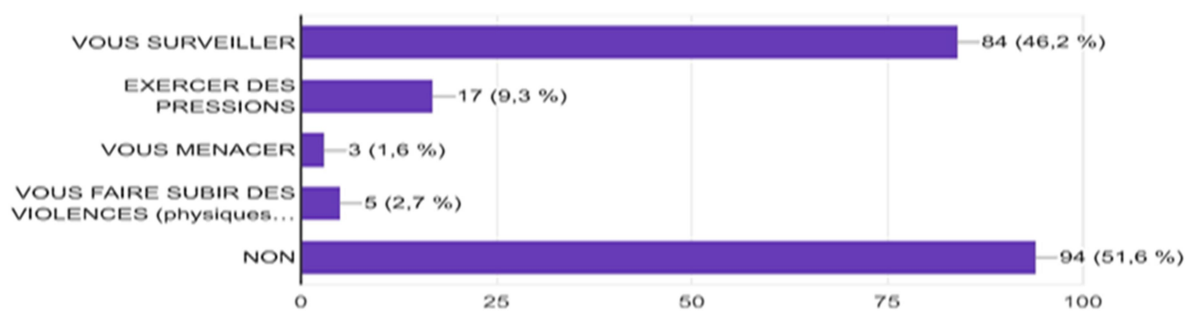
17/Diriez vous que les réseaux sociaux font partie de votre/du couple ?

182 réponses



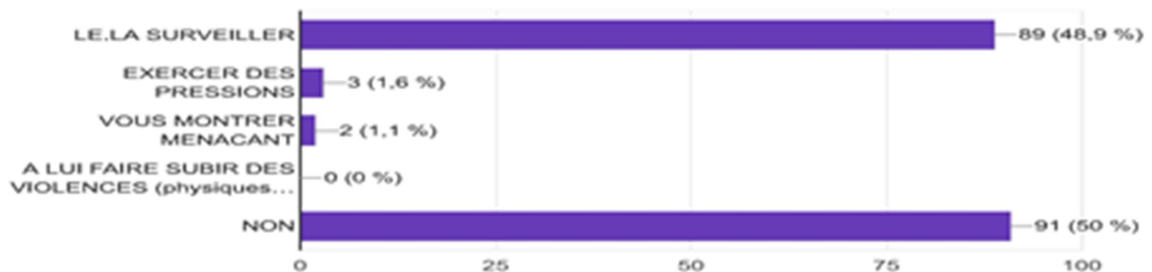
18/Votre partenaire s'est il déjà servi des réseaux sociaux pour :

182 réponses



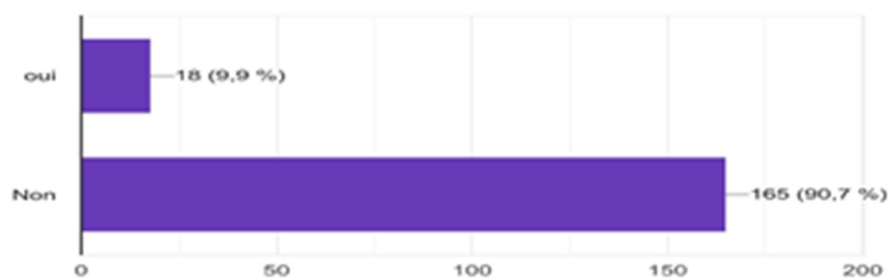
19/Les réseaux sociaux vous ont ils déjà amenés à :

182 réponses



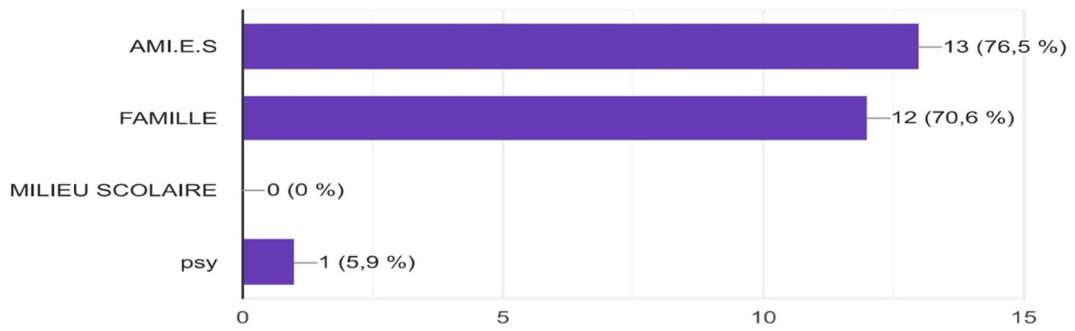
20/Si vous êtes ou avez déjà été victime ou auteur.e de violences dans votre couple, en avez- vous parlé ?

182 réponses



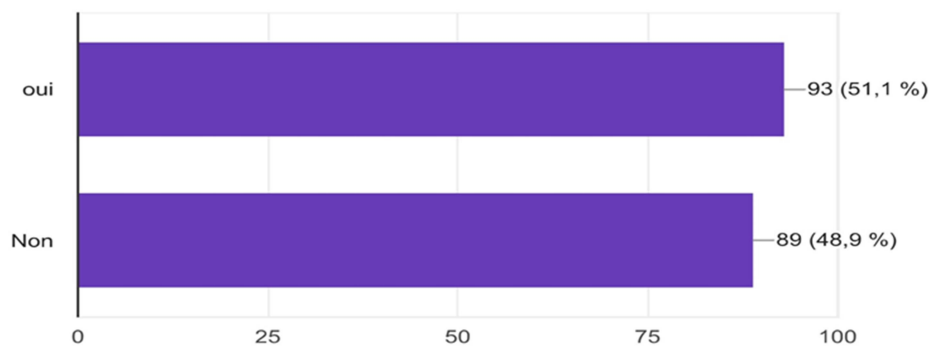
21/si oui , à qui ?

17 réponses



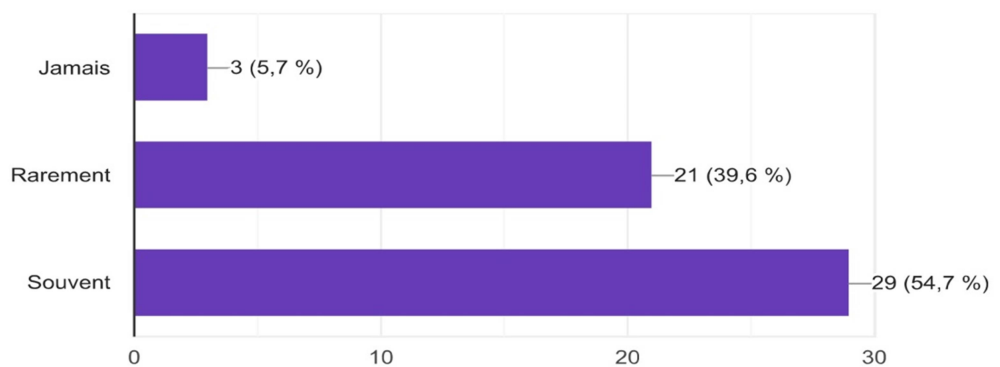
22/ A votre connaissance, LES VIOLENCES DANS LE COUPLE ADOLESCENT sont -elles FREQUENTES?

182 réponses



23/ Les réseaux sociaux ont -ils déclenchés des disputes dans votre couple ? (couple présent ou passé)

53 réponses



Annexe 3 : Violentomètre

Lutter contre les violences faites aux jeunes femmes

Le violentomètre

1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22	23	24
Respecte tes décisions, tes désirs et tes goûts	Accepte tes amies, amis et ta famille	A confiance en toi	Est content quand tu te sens épanoui	S'assure de ton accord pour ce que vous faites ensemble	Te fais du chantage si tu refuses de faire quelque chose	Rabaïsse tes opinions et tes projets	Se moque de toi en public	Est jaloux et possessif en permanence	Te manipule	Contrôle tes sorties, habits, maquillage	Fouille tes textos, mails, applis	Insiste pour que tu lui envoies des photos intimes	Traite de ta famille et de tes proches	T'oblige à regarder des films pornos	T'humilie et te traite de folle quand tu lui fais des reproches	"Pète les plombes" lorsque quelque chose lui déplaît	Menace de se suicider à cause de toi	Menace de diffuser des photos intimes de toi	Te pousse, te tire, te grille, te secoue, te frappe	Te touche les parties intimes sans ton consentement	T'oblige à avoir des relations sexuelles	Te menace avec une arme	
PROFITE					VIGILANCE, DIS STOP !										PROTÈGE-TOI, DEMANDE DE L'AIDE								

BIBLIOGRAPHIE & SITOGRAPHIE

- <https://www.erudit.org/en/journals/rqpsy/2016-v37-n3-rqpsy03090/1040160ar.pdf>
- <https://laurentomben.com/ladolescence-une-etape-difficile>
- F Dolto, C Dolto-Tolitch, C Percheminier auteures de « *Paroles pour Adolescents – Le complexe du homard* » 1989
- Résumé-Ce texte fait référence à l'édition Broché
.https://www.babelio.com/livres/Dolto-Paroles-pour-adolescents--Ou-le-complexe-du-homar/64186
- Extrait de« Précarité et vulnérabilité identitaires à l'adolescence » René Roussillon. Mis en ligne sur Cairn.info le 20/09/2010 (<https://doi.org/10.3917/ado.072.0241>)
- Apprentissage en éducation à la sexualité » ministère de l'éducation, de l'enseignement supérieur et de la recherche evras.be/fileadmin/user_upload/3/2016_-_Quebec_-_Ministere_education_-_educ_sex_secondaire
- Francine Lavoie. Chercheuse et professeure École de psychologie Université de Laval, Québec, Canada. « Comprendre les violences dans les relations amoureuses et sexuelles des Adolescent.e.s : spécificités, Prévalences et Conséquences » Centre hubertine auclert .Ile de France
- Mary Ainsworth, psychologue du développement.
- Bretherton I, « The Origins of Attachment Theory: John Bowlby and Mary Ainsworth », *Developmental Psychology*, vol. 28, 1992, p. 759
- Pascale Roux, psychologue. Extrait de « Amour et adolescence » de François Jeand'Heur, Lafamily.ch.
- J. Bowlby, psychiatre et psychanalyste « la théorie de l'attachement » (1958)
- Mary Ainsworth, psychologue du développement.
- Bretherton I, « The Origins of Attachment Theory: John Bowlby and Mary Ainsworth », *Developmental Psychology*, vol. 28, 1992, p. 759
Définition schème : « Ensemble de concepts permettant de se faire une image de la réalité en résumant les éléments disparates de cette réalité à l'aide d'instruments fournis par la raison ». <https://www.larousse.fr/dictionnaires/francais/sch%C3%A8me/71384>
- Yvon Dallaire « les styles d'attachement » (15/03/2014)<https://www.journaldemontreal.com/2014/03/15/les-styles-dattachemen>
- Pascale Roux, psychologue <https://www.vaudfamille.ch/N365825/amour-et-adolescence.html>
- [Books.openedition.org/pum/13742](https://books.openedition.org/pum/13742)
- Michel Claes « l'univers social des adolescents » (08/08/2018) <https://books.openedition.org/pum/13729>
- Michel Claes« l'univers social des adolescents » (08/08/2018)
- Couple : <https://www.linternaute.fr> > Dictionnaire
- E Emptaz « Pourquoi Facebook ne séduit plus les jeunes » capital.fr (2019.09.02)
- E Emptaz « Pourquoi Facebook ne séduit plus les jeunes » capital.fr (2019.09.02)
- F Glowacz et A Courtain « Violences au sein des relations amoureuses des adolescents et des jeunes adultes : une réalité à ne pas négliger » Dossier : Violences conjugales et justice pénale (VolXIV/2017)
- J .Mezino « Le genre égalité Femme –Homme » Planning Familial 974 (formation C.C.F 2019- 2020)

- Michel Claes « l'univers social des adolescents » (08/08/2018)
<https://books.openedition.org/pum/13729>
- Le dernier soupir du Maure .Chateaubriand, Les Aventures du dernier Abencerage.
- OMS-thème de santé-La violence
- H.Sears The co-occurrence of adolescent boys' and girls' use of psychologically, physically, and sexually abusive behaviours in their dating relationships. Journal of adolescence.2006.05
- F Glowacz et A Courtain violences et justice pénale. »Violences au sein des relations amoureuses des adolescents(...) » .Open Edition Journals.2021.04.12
- Christine Hooker. Docteur en Psychologie clinique. , Northwestern University, Clinical Psychology, Cognitive Neuroscience emphasis Dissertation: Neurocognitive Basis of Gaze Perception: A Model of Social Signal Processing
- De Wied M, Gispens-de Wied C, van Boxtel A. Empathy dysfunction in children and adolescents with disruptive behavior disorders. Eur J Pharmacol. 2010 Jan
- Synthèse Etude « cyber violences conjugales »Centre hubertine auclert Ile de France.2018
- [Journals.openedition.org/champenal/9582#\(2021.04.12\)](https://journals.openedition.org/champenal/9582#(2021.04.12))
- Contexte de vulnérabilité dans les relations amoureuses à l'adolescence
Source : observatoiremaltraitance.ca/Pages/Coup_d'oeil_sur_les_relations_amoureuses.aspx
- S. Tisseron «L'empathie, au cœur du jeu social ».Le Journal des psychologues.2011 (cairn info)
- Le développement prosocial au cours de la vie 1 Stuart I. Hammond, Ph.D., 2 Celia A. Brownell, Ph.D. 1 University of Ottawa, School of Psychology, Canada, 2 University of Pittsburgh, Department of Psychology, États-Unis Novembre 2015. Encyclopédie sur le développement des jeunes enfants. <https://www.enfant-encyclopedie.com/>
- Marc, victime de violences conjugales. Laure Dasinieres « L'impensé des violences conjugales au sein des couples LGBT+ » Slate.fr.2020.08.28
- Chantal Bourassa « La relation entre la violence conjugale et les troubles de comportement à l'adolescence »erudit.org.2003.08.03
- Chantal Bourassa « La relation entre la violence conjugale et les troubles de comportement à l'adolescence »erudit.org.2003.08.03
- Michèle Boissonneaul Essai doctorat psychologie 2016.01. Université du Québec Montréal « facteurs de risque influençant la victimisation physique et psychologique dans les fréquentations amoureuses(...) » <https://archipel.uqam.ca/>
- Sauf avis contraire, le contenu de ce document est tiré de : Hebert, Moreau, Lavoie et Fernet(2014) » Violence dans les relations amoureuses à l'adolescence(...) » Source observatoire de la maltraitance.ca.2021/04/12.inspq.qc/violenceconjugale/comprendre/contexte de maltraitance/ vulnérabilité/adolescence.
- « La jalousie pathologique » Psychologue.net (2011.12.11)
- « la jalousie » Les relations amoureuses des jeunes(...) »fnacav.fr
- Citation dans le texte
- Psy.be « Comprendre son ado »Adolescence, violence et passion (2007.09.26)
- Pr. P Duverger CHU Angers (2005) « clinique du passage à l'acte chez l'enfant et l'adolescent »
- Que risque un mineur délinquant au pénal ? Vérifié le 17 février 2021 - Direction de l'information légale et administrative (Premier ministre), Ministère chargé de la justice Service-public.fr

- Que risque un mineur délinquant au pénal ? Service-public.fr(2021)
- Le harcèlement scolaire.f-victimes.fr
- www.capital.fr/economie-politique/harcelement-moral-a-lecole-demarches-et-sanctions-1388007
- Ministère de l'Éducation Nationale, de la Jeunesse et des Sports
.nonauharcelement.education.gouv.fr/
- « Ensemble de réseaux mondiaux interconnectés qui permet à des ordinateurs et à des serveurs de communiquer efficacement au moyen d'un protocole de communication commun (IP). Ses principaux services sont le Web, le FTP, la messagerie et les groupes de discussion » Définition-Internet insee.fr (2020.05.14)
- « Qu'est- ce que le cyber harcèlement ? » nonauharcelement.education.gouv.f
- **Identifier le cyber harcèlement. nonauharcelement.education.gouv.fr**
- <https://www.justifit.fr/b/guides/droit-penal/diffamation>
- **Internet sans crainte.fr « Cyber harcèlement que dit la loi ? »**
- C. Asselin .blog.digimind.com (2, 2021)
- <https://fr.statista.com/statistiques/1007368/part-utilisation-smartphone-enfants-france>
- E. Gentina « Facebook, Snapchat, Instagram : les réseaux sociaux font aussi du bien aux adolescents ! »theconversation.com (2020.03.11)
- P .Roux « L'adolescent amoureux, une étape décisive dans sa vie »F Jeand'Heur, Lafamily.ch (2021.04)
- Sudinfo.be/art/1658093/article/2016-08-31comment-les-reseaux-sociaux-influencent-les-premieres-relations-amoureuses-chez
- David Plisnier, assistant social au Centre de Planning familial des Femmes prévoyantes socialistes (FPS) de Soignies – réseau Solidaris.
- Adolescents cyber-harcelés par leur amoureux: un canal virtuel vers une violence bien réelle ?
- S. Lavaud (2014.11.25) francais.medscao (2021.07.13)
- Programme de prévention et de promotion traitant de la violence dans les relations amoureuses et du harcèlement sexuel auprès des jeunes de 16-17- Québec - Ministère de l'Éducation avec le soutien du Ministère de la Santé et des Services sociaux en 1994
- ¹ Carl ROGERS : Approche Centrée sur la Personne
- <https://counselingvih.com/fr/definition/congruence.php?PHPSESSID=6b2264b931776a1b87361cdf7a3c4b47>
- Martin Untersinger « Le marché florissant et sulfureux des logiciels espions grand public »
- lemonde.fr-2017.10.1



..STALK ON...YOU !

Réseaux sociaux et violences dans le couple adolescent

Lorsque les violences s’immiscent dans les relations amoureuses des adolescent.e.s , que les réseaux sociaux facilitent la traque des partenaires et deviennent le terrain du chantage, des menaces....Ecouter et Soutenir les victimes ,Prévenir et Lutter contre les violences et le cyberharcèlement de couple à l’adolescence : la vision d’une Conseillère Conjugale et Familiale.